

Koulouba : Qui bloque le financement du film "Mali Den Kura" de Souleymane Amadou Cissé ?



MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 17 SEPTEMBRE 2019

452

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Crise politico sécuritaire du Mali



Le cas Kidal



**Au nom de la souveraineté monétaire :
Les activistes maliens se mobilisent**



**Cérémonie de clôture de l'atelier de validation
des TDR du DNI : Discours de clôture de monsieur
le premier ministre**

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

| | | |
|------------------------------|--|-------------|
| Une | Crise politico sécuritaire du Mali : Le cas Kidal | P.4 |
| Brèves | Inauguration des postes militaires et de sécurité à Konna : Le Général Salif Traoré et ses chefs opérationnels sur le terrain | P.10 |
| | Lutte contre le terrorisme : La CEDEAO met 1 milliard de dollars sur la table, avec effet immédiat | P.10 |
| | Kidal : Les agents du MOC menacent de reprendre le maquis | P.11 |
| | Ouverture de l'atelier de validation des Termes de Références du Dialogue politique inclusif : Le PM Boubou préside la cérémonie | P.11 |
| | Corridor Dakar-Bamako : La construction d'un centre logistique en projet | P.11 |
| | Bougouni en colère : Un blocus sur la RN7 à partir d'aujourd'hui | P.12 |
| | Rentrée scolaire 2019-2020 : C'est le 1er octobre | P.12 |
| Actualité | Au nom de la souveraineté monétaire : Les activistes maliens se mobilisent | P.14 |
| | Intégration des contractuels dans la Fonction publique : La FSEG dénonce une marginalisation | P.15 |
| | Polémique à Sabalibougou Allah Kolon Da : Malick Samaké empêche même les corbillards de passer | P.16 |
| Politique | Préalable du dialogue politique inclusif : Le détournement d'argent se fait sentir | P.18 |
| | Cérémonie de clôture de l'atelier de validation des TDR du DNI : Discours de clôture de monsieur le premier Ministre | P.19 |
| Culture & société | Patrimoine culturel du Mali : Un projet pour la protection des objets archéologiques du trafic illicite | P.22 |
| | Koulouba : Qui bloque le financement du film "Mali Den Kura" de Souleymane Amadou Cissé ? | P.23 |
| | Notre santé, l'infertilité : Attention aux infections | P.24 |
| International | Réplique à Sarkozy : Mimi cherche place dans la « cour des grands » | P.25 |
| | Cour Pénale Internationale : La procureure fait appel de l'acquittement de Gbagbo et Blé Goudé | P.26 |
| | Burkina Faso : Du mil hybride pour lutter contre l'insécurité alimentaire | P.27 |
| | Tunisie : Décès de l'épouse de l'ex-président Béji Caïd Essebsi | P.28 |
| | Présidentielle en Tunisie : Cinq choses à savoir sur le candidat Kaïs Saïed | P.29 |
| Sport | Ferland : C'est les autres | P.30 |
| | Compétition Africaine : Les rouges de Herèmakono ont fait un grand pas vers la qualification pour le tour de cadrage de la coupe CAF | P.31 |

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Souleymane Mary Diarra (Stagiaire), Moctar Sow
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : Rita Tessougé

P.10



P.16



P.22



Crise politico sécuritaire du Mali : Le cas Kidal



Le statut de Kidal est au cœur de toutes les préoccupations et polémiques au Mali. Kidal aussi une des principales raisons du blocage de la mise en œuvre de l'Accord d'Alger. Il se trouve aussi que Kidal, sanctuarisé gêne de plus en plus nos voisins du Niger qui ne se privent plus de le dire. Il faut donc donner le change en bluffant : faire semblant de

ramener l'Etat à Kidal en dépoussiérant les emblèmes de l'Etat qui s'y trouve déjà.

Focus sur une visite d'amitié et d'un maquillage en préparation.

Depuis quelques temps, le voyage du Premier Ministre à Kidal se préparait minutieusement

et surtout, faisait l'objet d'une discrète communication tendant à faire croire que les symboles de l'Etat seront enfin visibles dans cette localité.

Le voyage du Premier pour l'instant est reporté sine die. Mais la question de Kidal reste d'actualité principalement sous deux angles, deux problématiques : faut-il envisager le retour de l'Etat ou des symboles de l'Etat comme semble l'envisager le Gouvernement ? Et Kidal doit-elle demeurer une enclave et une source d'insécurité pour le Mali et ses voisins ?

Flash-back. Rappelons-nous la première visite d'une haute autorité malienne dans cette contrée depuis 2012. C'était Moussa Mara, à l'époque Premier Ministre, les 17 et 18 mai 2014. Son séjour a été particulièrement mouvementé avec des affrontements et de nombreux morts, notamment des préfets et sous-préfets. A la suite de ces événements, Kidal est devenue une cité interdite aux autorités maliennes et le voyage de Mara continue à faire l'objet de vives polémiques voire critiques. C'est dans ce contexte d'affaiblissement de l'Etat malien que l'Accord pour la Paix et Réconciliation issu du processus d'Alger a été signé.

Quant au Président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) il n'a pu ou voulu se rendre à Kidal que le jeudi 19 juillet 2018 à 10 jours du scrutin présidentiel et dans le cadre de la campagne électorale. Selon un communiqué officiel de la





Plateforme « Ensemble pour le Mali » « il a été accueilli vers 13h par les notabilités de la ville, dont plusieurs membres de l'ex-rébellion. Cette visite réaffirme le retour à la « normalité républicaine » dans cette région, suite à la signature de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation en mai-juin 2015 à Bamako. Et toujours selon le même communiqué IBK, « réaffirmant l'ancrage de Kidal dans la République, a notamment promis la construction d'un aéroport international à Kidal, la mise en place d'infrastructures publiques, telles que plusieurs centres de santé, l'eau et l'électricité, et l'accentuation des efforts de lutte contre le terrorisme. ».

Le communiqué a omis de préciser que le Président de la République a accepté deux conditions essentielles posées par les maîtres de Kidal pour y poser le pied : payer une « prime au séjour » de plusieurs centaines de millions et ne pas être accompagné par les Forces de Défense et de Sécurité du Mali. Ces conditions ont été acceptées : l'argent a été naturellement payé sous la table et chacun a vu IBK en citoyen lambda sans sa garde habituelle. Ce fût une humiliation pour les Maliens.

Puis ce fût le tour de l'ancien Premier Ministre Soumeylou Boubeye Maïga de séjourner à Kidal dans les mêmes conditions que le Président de la République.

La dernière visite d'autorités maliennes à Kidal a été celle de députés le 17 juillet derniers. Plusieurs dizaines de manifestants y ont brûlé le drapeau malien et attaqué des symboles de la République.

En réaction le Gouvernement a juste demandé aux « acteurs de l'accord pour la paix de conjurer leurs efforts pour faire cesser de tels actes

qui n'honore pas la nation ». Et mis en demeure le Comité de Suivi des accords de prendre ses responsabilités.

Lequel a fait les mises au point nécessaires. Comme d'habitude hausser le ton et s'en tenir là.

La voie pouvait être considérée comme balisée pour une visite du nouveau Premier ministre. Mais voilà que les objectifs assignés à cette visite sont réduits au minimum strict : ramener les symboles du Mali à Kidal. Qui, au demeurant, y sont déjà. En effet, si ces symboles n'existaient pas à Kidal, comment les manifestants du 17 juillet ont donc fait pour les attaquer et les dégrader. Non, les symboles du Mali existent bel et bien à Kidal. Mais il y a deux problèmes.

Le premier est l'existence à côté des symboles du Mali ceux de l'Azawad. Et on ne peut avoir, sur le territoire d'un Etat souverain les sym-

boles attestant l'existence d'un autre Etat souverain. Kidal n'est quand même pas une ambassade à ciel ouvert.

Le deuxième problème est que ces symboles, bien que représentant le Mali ne sont pas le Mali. Le Mali, ce sont aussi les autorités administratives, les tribunaux, l'armée malienne, la police et la garde républicaine, les partis politiques etc...Qui, eux, ne sont pas à Kidal. Et le tour de passe-passe du MOC n'y changera rien. Car au delà des éléments du MOC aucune autre branche de l'armée malienne, la gendarmerie, la garde républicaine ou encore la police nationale ne peut être à Kidal. Qui veut-on tromper? Mais Kidal, c'est aussi une république dans la République.

Cette question s'est invitée au-devant de l'actualité, de façon inattendue avec la visite de travail effectué au Mali, le samedi 07 septembre par le Président de la République du Niger Mahamane Issoufou dont le pays est victime de la gestion laxiste de Kidal par le gouvernement du président IBK.

On se rappelle qu'au cours de l'interview qu'il avait accordée à l'ORTM la semaine dernière, à l'occasion de la célébration de la première année de sa réélection, IBK avait banalisé la situation à Kidal avec des anecdotes et des professions de foi.

Son homologue du Niger, plus lucide et plus ferme que lui sur cette question qui, pourtant le concerne au premier chef est venu lui rappeler, jusqu'à Koulouba, ses obligations et responsabilités en des termes sans ambiguïté aucune : « **Le statut de Kidal est une menace pour la sécurité intérieure du Niger. Des mouvements signataires de l'Accord issu du processus d'Alger sont en conni-**





vence avec des terroristes. C'est une position ambiguë que nous dénonçons parce qu'à deux reprises des soldats nigériens ont perdu la vie avec ce statut de Kidal. Nous avons des preuves de ce nous affirmons. L'ambiguïté doit s'arrêter, soit on est pour la paix, soit on est avec les terroristes ».

En réponse, IBK n'a voulu fâché ni à fortiori indexé « ses partenaires à la paix » malgré cette affirmation forte de Issoufou en France en 2016 en présence de François Hollande à l'époque président de la République Française « **Nous sommes face à des difficultés de mise en œuvre de ces Accords de paix et malheureusement des mouvements armés, on le constate, ne jouent pas toujours le jeu de la paix** », a dit le président du Niger selon qui « **il y a des complicités entre certains**

de ces mouvements et les terroristes d'AQMI, d'Ansar Dine, d'Al Mourabitoune et autres ».

Deux faits viennent corroborer toutes nos analyses et informations. D'abord le retrait officiel du Niger du Comité de Suivi des Accords en raison de la duplicité de la CMA qui contrôle la localité. Et ensuite l'échec du coup de poker et de com' du Gouvernement qui avait prévu que se tienne ce 17 septembre une session du même CSA à Kidal. Des dispositions avaient été prises à cet effet, les rançons payées et les participants étaient parfois venus de très loin. Mais voilà cette session est reportée. Encore des exigences non satisfaites ou des caprices des propriétaires de la 8ème région administrative du Mali.

A cet égard le Président du Comité de Suivi des Accords, l'ambassadeur Ahmed Boutache a écrit

à ses collègues en ces termes : « Suite aux contacts pris avec les autorités concernées de la République du Mali au sujet de la tenue de la 38ème session du CSA à Kidal, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai été officiellement informé que, pour des raisons d'Etat impératives, la 38ème session du CSA ne pourra pas être tenue à Kidal.

Toutefois, le Gouvernement de la République du Mali souhaite vivement que cette session puisse se tenir à Bamako, d'ici la fin de la semaine prochaine et, en tout état de cause, avant la réunion du Conseil de Sécurité à l'ONU prévue pour le 25 septembre 2019.

Il faut espérer que ce souhait puisse effectivement être pris en considération et que tous les acteurs de la mise en œuvre de l'Accord, parties signataires et Médiation internationale, ainsi que toutes les bonnes volontés puissent faire tout ce qui est du domaine du possible afin de favoriser une réunion de CSA, dans les plus brefs délais, à Bamako

J'espère sincèrement que cet appel sera entendu, car, l'objectif fondamental auxquels nous consacrons tous nos inlassables efforts, est la préservation de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger et du Processus de sa mise en œuvre.

Très cordialement,

L'Ambassadeur Ahmed BOUTACHE »

Comme on le voit, le cas Kidal reste un ...cas Et Ainsi va Kidal ! Ainsi va le Mali !

■ **Moctar Sow**



Gouvernement du Mali



#COMMUNIQUE du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales relatif à l'utilisation de l'internet par les services de son département

Suite à une information véhiculée le jeudi 12 septembre 2019 sur les réseaux sociaux, faisant état de la décision du Ministre de la Santé et des Affaires Sociales d'interrompre la connexion internet à ses employés, le ministre de la Santé et des Affaires Sociales. tient à y apporter un démenti. Il s'agit plutôt d'arrêter de regarder la télévision dans les bureaux aux heures de service.

Cette décision est consécutive à un constat fait lors des visites inopinées effectuées dans certains services du département.

Le ministre de la Santé et des Affaires Sociales rappelle qu'internet en tant que technologie de l'information et de la communication (TIC) constitue un outil incontournable de travail pour l'ensemble de ses services. Par ailleurs, le Ministère a mis en place une agence technologique dans le cadre de la santé et de son administration numérique (ANTIM). Aussi, le Ministre se réjouit des efforts fournis par l'État et ses partenaires, de la connexion à l'internet de la quasi-totalité des établissements de santé pour une meilleure accessibilité des populations aux soins de santé de qualité.

Le Ministre de la Santé et des Affaires Sociales est convaincu que toute action contraire à la promotion et à l'utilisation de cet outil est contreproductive et préjudiciable à l'atteinte des objectifs fixés par le département dans l'accomplissement de ses missions.

Le Ministre de la Santé et des Affaires Sociales rassure l'opinion que toutes les mesures sont prises pour garantir, voire renforcer la connexion internet dans tous les services de son département et pour tous les agents socio-sanitaires du Mali.

Bamako, le 13 Septembre 2019

P/Le Ministre /PO, Le Secrétaire Général,

Dr Mama COUMARE, Chevalier de l'Ordre National du Mali

Paul Diarra



Affaire Bakary Togola : le procureur accuse, des cotonculteurs dénoncent

Le président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) a été placé sous mandat de dépôt à la Maison centrale d'arrêt de Bamako vendredi dernier. Bakary Togola a été interpellé suite à une enquête menée sur l'affaire dite « des ristournes de la Confédération des sociétés Coopératives des producteurs de Coton », déclare le procureur du Pôle économique et financier de Bamako. Il est accusé de « corruption » et de « détournement de deniers publics ». Toutefois, les cotonculteurs de Koumantou dénoncent cette arrestation et exigent sa libération.

Selon le Procureur, c'est une « dénonciation anonyme » qui a alerté sa juridiction sur « des malversations » au niveau de la Confédération des sociétés coopératives des producteurs de coton. « Nous avons ordonné l'ouverture d'une enquête en saisissant la Brigade de recherche

du Pôle économique et financier », dit-il. « Le dénonciateur nous a non seulement fourni des documents pour étayer sa dénonciation, mais il a aussi contribué à nous faire comprendre les lignes comptables des documents », explique Mamadou Kassogué.

Le Procureur souligne que les investigations ont prouvé un déficit de 9 milliards de FCFA sur plus de 13 milliards de FCFA octroyés à la Confédération des sociétés coopératives des producteurs de coton par la Compagnie malienne pour le développement des textiles (CMDT) entre 2013 et 2019.

Mamadou Kassogué précise également que les investigations seront approfondies par le juge d'instruction du Tribunal de grande instance de la Commune III du district de Bamako.

« Nous avons au stade actuel des charges contre lui, nous allons essayer de voir si ces charges existent de façon consistante. S'il apporte des éléments de décharges, nous allons les examiner et il bénéficiera de la présomption d'innocence », a déclaré le Procureur à la presse ce week-end. Toutefois, le magistrat précise que « s'il s'agit de pièces fausses, cela va alourdir la situation. Parce qu'on sera obligé dans ce cas d'ouvrir de nouvelles poursuites pour faux et usages de faux ».

Il faut signaler que six (06) autres personnes sont aussi suspectées dans cette affaire de corruption et détournement des deniers publics. Le procureur rassure que les enquêtes en cours sont menées dans le respect des règles et de manière objective et transparente

Les cotonculteurs du cercle de Koumantou s'insurgent et dénoncent l'arrestation du Président de l'APCAM. Si pour certains, l'arrestation de Bakary Togola est « injuste et injustifiée » après tous les efforts consentis en faveur des producteurs du coton, d'autres estiment en revanche que cette décision n'est que « l'expression d'une justice à deux vitesses ».

Source: studiotamani

PINAL



Bandjagara. Kassa-Peul

Après avoir tué le vieux Yacoub Tall dans son champ (où il vit), les terroristes de DANA ont pris la tangente avant l'arrivée de leurs homologues Djihadistes, qui n'étaient pas loin. La force de Dana, c'est toujours tuer des vieux, femmes et enfants et surtout brûler des villages. Quelle lâcheté !

Pourquoi prennent-ils toujours la fuite face à leurs soi-disant ennemis, alors qu'ils font le héros dans les villes ?

Ambassade des Etats-Unis au Mali



L'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, Monsieur Dennis B. Hankins, a visité Ségou les 12 et 13 septembre dernier.

Pour cette première visite dans la quatrième région administrative du Mali, l'ambassadeur était accompagné du Directeur de l'USAID, des responsables de l'éducation et de la sécurité de la Mission américaine. L'Ambassadeur et sa délégation étaient allés s'imprégner de la problématique de l'éducation et de la sécurité dans

la région et souligner les principales priorités des États-Unis dans ces domaines. « Cette visite constitue pour nous l'occasion d'acquérir des connaissances de première main sur la région dans un sens économique, politique et sécuritaire. Aussi, de voir si la réaction des partenaires face aux urgences est appropriée, de discuter des opportunités d'investissement parce que pour nous la question de sécurité est toujours liée aux questions de développement, » a déclaré Monsieur Hankins. Pendant la visite, la délégation a visité non seulement les sites liés à l'éducation, tels que l'université de Ségou, mais aussi les responsables régionaux et locaux maliens, et les sites militaires. Nous vous invitons à rester connecté pour d'autres informations sur la visite!

Selon vous, dans quel domaine prioritaire les États-Unis peuvent-ils contribuer au développement de la région ? #USAMali #Segou

Fahad Ag Almahmoud



La Plateforme des Mouvements du 14 juin 2014 d'Alger informe l'opinion nationale et internationale que le samedi 14 septembre 2019 à Ininiya à mi-chemin de Tedjeret et Inguijal (Nord de la région de Menaka) des individus armés se sont attaqués à deux véhicules de forains qui vauaient paisiblement à leurs occupations. Après avoir fait descendre les passagers, ils ont pris possession des véhicules et des deux chauffeurs.

L'un des chauffeurs a pu s'échapper tandis que le second a été conduit jusqu'à Amedegh non loin de la base CMA d'Ibalagantane où il a été froidement exécuté. Le corps sans vie d'Inawalane Ag Intasawalate a été retrouvé sur les lieux par une patrouille de la Plateforme dépêchée à cet effet. Cette action fait suite à une multitude d'actions malveillantes contre des paisibles populations comme il y a quelques jours dans un campement imghade à Inhinita des individus armés à moto ont fait irruption et procédé à des tirs dans tous les sens pour intimider femmes et enfants.

La Plateforme condamne fermement ces actes barbares ignobles sur des paisibles citoyens et souhaite que la CTS prenne toutes ses responsabilités en dépêchant une mission de l'EMOV pour constater ces faits. La Plateforme présente ses condoléances à la famille du disparu et assure que tout sera mis en œuvre pour que les auteurs de ce crime soient identifiés et punis.

La Plateforme rappelle que ces actes n'ont pour objectif que de mettre à mal la cohésion sociale dans la région de Menaka et d'annihiler les efforts et sacrifices consentis dans le cadre du processus de paix. La Plateforme appelle tous les Mouvements signataires de l'Accord pour la paix au Mali à conjuguer leurs efforts avec ceux des Forces Armées Maliennes et des partenaires internationaux afin de neutraliser tous les ennemis de la paix qui nuisent aux efforts de toutes les bonnes volontés qui œuvrent pour la normalisation de la situation du pays. Bamako, le 15 septembre 2019

Porte parole de la plateforme, Moulaye Ahmed Ould Moulaye
Pour la 1ère fois un gros poisson est pêché par la justice malienne. J'ai hâte de voir la suite.

Siramary Konaré

La priorité dans notre pays reste le fonctionnement objectif de la justice et son acceptation par tout le monde.



Ammy Baba Cisse

Koulikoro voulait aussi bloquer son tronçon avec Bamako, mais les jeunes ont reporté la sentence.



« Le fédéralisme, c'est des États qui se mettent ensemble. Il ne s'agit pas de désagréger un État unitaire en morceaux. »

Sandy Haïdara

« Il faut œuvrer pour que l'accord soit appliqué à tous les niveaux. »

Attaye Ag Mohamed CMA

« Si les gens ont utilisé des armes ce qu'ils ont leurs raisons. L'armée malienne aussi a utilisé la force contre des gens qui n'étaient pas en guerre contre elle. »

Attaye Ag Mohamed CMA

Un responsable de groupe armé estime qu'on ne peut pas changer l'accord puisqu'il a été signé.

« Un État affaibli ne décentralise pas. »

Me Abdourahamane Ben Mamata Touré

Mamadou Ismaila KONATE

Des suites évidentes d'un scrutin médiocre à une élection sans vertu – Me Mamadou Ismaila KONATE



<http://mamadoukonate.com/2019/04/20/des>

Malick Konate

Excellences, Chers Collègues Membres du CSA, Suite aux contacts pris avec les autorités concernées de la République du Mali au sujet de la tenue de la 38ème session du CSA à Kidal, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai été officiellement informé que, pour des raisons d'Etat impératives, la 38ème session du CSA ne pourra pas être tenue à Kidal.



Toutefois, le Gouvernement de la République du Mali souhaite vivement que cette session puisse se tenir à Bamako, d'ici la fin de la semaine prochaine et, en tout état de cause, avant la réunion du Conseil de Sécurité à l'ONU prévue pour le 25 septembre 2019.

Il faut espérer que ce souhait puisse effectivement être pris en considération et que tous les acteurs de la mise en œuvre de l'Accord, parties signataires et Médiation internationale, ainsi que toutes les bonnes volontés puissent faire tout ce qui est du domaine du possible afin de favoriser une réunion de CSA, dans les plus brefs délais, à Bamako.

J'espère sincèrement que cet appel sera entendu, car, l'objectif fondamental auxquels nous consacrons tous nos inlassables efforts, est la préservation de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger et du Processus de sa mise en œuvre. Très cordialement, L'Ambassadeur Ahmed BOUTACHE
Président du CSA

Aminata TOURE

Mes chers amis, je suis invitée à l'occasion de la 2^{ème} université d'Été de la Confédération générale des Entreprises du Maroc (CGEM) qui se tient les 13 et 14 septembre, sur le campus de l'IS-CAE à Casablanca.



Agence France-Presse

@dafpr Brexit : Boris Johnson n'a pas réussi à convaincre l'UE, qui exige des propositions concrètes de Londres sur le problème sensible de la frontière, à six semaines du divorce [@DaveClark_AFP @marilcz #AFP](http://u.afp.com/JLyV)



Le journal Afrique

Un milliard sur 4 ans : c'est la somme que promet la CEDEAO, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour lutter contre les djihadistes dans la zone sahélienne.



Presidence Mali

#IBK a pris part aux côtés de ses homologues du G5Sahel, au lancement officiel de l'initiative «Desert To Power». Pour le Mali l'initiative va permettre de produire de l'électricité solaire à moindre coût, en quantité par rapport aux besoins des populations surtout celles rurales



Michel Sidibé

"Un Mali apaisé est une France protégée", Christophe Castaner, ministre de l'intérieur de la France dixit, lors d'une rencontre avec le Premier ministre, Dr Boubou Cissé.



Présidence du Niger

Le Président de la République, SEM IssoufouMhm est arrivé ce samedi, 7 septembre 2019, à #Bamako au #Mali, où il effectue une vi-



site de travail et d'amitié. Le Président a été accueilli à sa descente d'avion par son homologue PresidenceMali SEM Ibrahim Boubacar Keita.

Figaro du Mali

MCA de Bamako : Bakary Togola offre trois bœufs à ses codétenus.



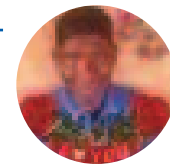
Depuis le début de sa détention, vendredi dernier, le riche Bakary Togola continue d'occuper l'essentiel de toutes les discussions au Mali. Si une bonne partie des maliens se sont réjouis, d'autres crient au complot, à la trahison et même à une humiliation ciblée.

Ses pôles d'avocats, près d'une dizaine selon des sources concordantes, ont tenu leur premier briefing sur ce dossier qui n'est que le premier bouton d'un ascenseur qui aura amorcé sa descente infernale.

Nos sources révèlent que le Président de l'APCAM, ce lundi 16 Septembre 2019, a offert 03 bœufs aux prisonniers de la MCA (maison centrale d'arrêt) de Bamako. L'homme veut-il montrer qu'il est encore tranquille dans sa tête? En tout cas, des voix commencent à condamner et demander sa libération.

Mamadou Sacko

Mamadou Sacko a partagé une publication dans le groupe Les maliens unis pour le Mali. Urgent....



Chambre criminelle de la Cour Suprême : Ce lundi 16 septembre, Amadou Haya Sanogo cherche la liberté.

La demande de mise en liberté provisoire initiée par certains avocats du Général de Corps d'Armée Amadou Haya Sanogo est actuellement débattu à la chambre criminelle de la Cour Suprême.

Obtiendra-t-il la mise en liberté à lui refusée par la Chambre d'accusation de la Cour de Bamako ?

Nous le saurons dans les heures qui viennent.

Affaire à suivre...

Source info: Sory Ibrahim Diallo.

Lisez et faites

Malikilé

votre journal numérique

Inauguration des postes militaires et de sécurité à Konna : Le Général Salif Traoré et ses chefs opérationnels sur le terrain



Le Ministre de la sécurité et de la Protection civile, le Général de Division Salif Traoré, a présidé ce lundi, la cérémonie d'inauguration d'un campement pour la Garde nationale à Konna. Il était accompagné par certains membres de son cabinet, les Directeurs généraux de la Police, de la Gendarmerie, de la Protection civile et du chef d'état-major de la Garde nationale. Construit sur une superficie de 10 000 m², avec l'aide des partenaires techniques et financiers sous la houlette d'EUCAP-Sahel, ces infrastructures constituent un pas de géant dans la sécurisation de la région de Mopti et singulièrement dans celle de la commune rurale de Konna. Cette réalisation qui intervient après tant d'autres (Kouakrou, Sendegué, Dialoubé, Djenné, Dinangourou Mondoro, Saye, Monepebougou, Sokolo), au profit des forces de défense et de sécurité, est une preuve palpable, s'il en était besoin, de la montée en puissance du Plan de sécurisation intégré des régions du centre (PSIRC). Selon le nouvel ambassadeur de l'Union européenne, d'autres sites seront très prochainement construits pour le renforcement de la sécurité dans les régions du centre. Quant au maire de la commune rurale de Konna, il a témoigné de sa totale satisfaction face à la construction de ce campement qui vient renforcer fort heureusement les missions militaires déjà déployées à Konna, une localité stratégique de par sa position. "Votre visite nous reconforte et nous encourage dans la sécurisation et la stabilisation de la région", a déclaré le Gouverneur de Mopti, le Général de Brigade Abdoulaye Cissé.

Le Ministre de la sécurité et de la Protection civile s'est dit très satisfait du travail réalisé. "Bravo à tous ceux qui ont contribué à ce projet car ce que je vois donne entière satisfaction", a-t-il confié.

En plus de ce campement flambant neuf et très adapté aux besoins de sécurisation, le Ministre a fait d'une pierre deux coups en inaugurant également le camp militaire de Konna à quelques mètres. La sortie massive des populations de Konna était à la limite de l'émotion tant le besoin était ressenti. Aussi, le représentant de la jeunesse de Konna a témoigné au Général Salif Traoré, la disponibilité entière de tous les jeunes à col-

Lutte contre le terrorisme : La CEDEAO met 1 milliard de dollars sur la table, avec effet immédiat



Le Président de la République ; Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar Keita, a pris part ce 14 Septembre 2019, à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, à la double cérémonie d'ouverture et de clôture de la Session Extraordinaire du Conseil de Médiation et de Sécurité sur le terrorisme.

Avant de rentrer au Mali, IBK a salué et remercié le peuple et le gouvernement du Burkina Faso pour l'accueil très fraternel des africains et la qualité d'organisation d'ensemble de ce Sommet extraordinaire.

« Ce Sommet aura tenu toutes ses promesses. Ce Sommet n'a pas été encore un autre Sommet, un Sommet de plus. Il n'y a pas eu de langue de bois, les choses ont été dites comme il fallait comme elles fussent dites et des décisions très importantes ont été prises.

La CEDEAO sort de ce Sommet avec un engagement ferme de financement à hauteur d'un milliard de dollars destinés à la lutte contre le terrorisme avec effet immédiat. Il y a également des résolutions très fortes touchant aux questions d'intégrité territoriale et cela concerne particulièrement un pays comme le Mali. Il a été clairement indiqué que ce pays devra recouvrir toute son intégrité territoriale sans aucune espèce d'artifice possible. Et quand on sait qu'il y aura un suivi de toutes ces décisions-là, l'on peut estimer que le Sommet extraordinaire de la CEDEAO a été un Sommet de très bonne tenue. Nous en repartons avec beaucoup de satisfaction et avec beaucoup d'espoir», a déclaré le Chef de l'Etat.

■ Cellule de Communication et des Relations Publiques de la Présidence de la République

laborer avec les forces de défense et de sécurité dans la zone. "Votre visite, Monsieur le Ministre, nous reconforte et nous encourage dans la sécurisation et la stabilisation de la région de Mopti", a déclaré le Gouverneur, le Général de Brigade Abdoulaye Cissé.

Une visite en somme pleinement réussie tant elle aura contribué au rehaussement du moral des troupes et au soulagement des populations.

Kidal : Les agents du MOC menacent de reprendre le maquis



Bloqués depuis trois semaines à Gao dans l'attente d'être acheminés vers des centres de recyclage, des éléments du MOC de Kidal menacent de « reprendre le maquis dans les plus brefs délais ». Environ deux cents éléments du Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC) sont bloqués à Gao. Depuis près de trois semaines, ils attendent d'être acheminés vers des centres de formation où ils doivent subir des séances de recyclage avant leur intégration dans les rangs des forces de défense et de sécurité. Ils menacent de reprendre le maquis si une solution n'est pas vite trouvée.

Corridor Dakar-Bamako : La construction d'un centre logistique en projet



Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Dr Boubou Cissé a reçu, en audience, ce vendredi 13 septembre 2019, une délégation de Dubai Ports World conduite par M. Suhail Albanna, directeur général du groupe pour le Moyen-Orient et l'Afrique. Au menu des échanges entre les deux personnalités, la signature d'un contrat entre le Gouvernement du Mali et DP World qui devra aboutir à la conception et à la construction d'un centre de logistique. Ce centre, bâti sur un terrain de 50 hectares, pourra accueillir annuellement près de 300 000 EVP et sera constitué de plusieurs dépôts.

Ouverture de l'atelier de validation des Termes de Références du Dialogue politique inclusif : Le PM Boubou préside la cérémonie



Le Centre international de conférence de Bamako (CICB) a refusé du monde ce samedi, 14 septembre 2019. Pour cause, il abritait la cérémonie d'ouverture de l'atelier de validation des Termes de Références du Dialogue politique inclusif.

Placé sous la Présidence du Premier Ministre, Dr Boubou Cissé, l'évènement a mobilisé les partis politiques et regroupement de partis, les syndicats, les organisations de la société civile, les familles fondatrices de Bamako, etc.

Il s'agit en l'occurrence des anciens Premiers Ministres Moussa Mara, Ag Hamani, des représentants de l'opposition dont Iba N'Diaye de l'URD, Me Abdoulaye Sidibé du parti ADP-Maliba, Djiguiba Keita dit PPR du PAR-ENA, Bocary Treta de la majorité présidentielle, Oumar Ibrahima Maiga de l'APR, Jeamille Bittar, les représentants de l'AMSUNEEM, de la centrale syndicale CSTM, de la CAFO, les élus de la nation Boubacar Sissoko, Ousmane Kouyaté, Bafotigui Diallo, etc.

La salle était truffée de slogans évocateurs dont le contenu s'intitulait : « le dialogue est une vertu, Sigui ka fo yé damou yé ».

Pour la circonstance, se trouvaient au présidium les membres du Triumvirat, Baba Hakib Haïdara, Aminata Dramane Traoré, Ousmane Issoufou Maïga et le Premier Ministre Dr Boubou Cissé.

Dans son discours d'ouverture, le Premier Ministre a remercié tous pour la participation à la présente assise. Avant d'affirmer que le Dialogue politique inclusif est l'agora du peuple, ouvert, accueillant, emphatique, réconciliant et concerne les Maliens de l'intérieur et de l'extérieur.

Après l'ouverture des travaux, les participants ont été répartis par le Triumvirat dans des groupes de travail pour examiner le projet de termes de référence du dialogue politique inclusif.

En outre, le projet de termes de références du dialogue politique comprend plusieurs thématiques dont la thématique paix et sécurité, politique et social, gouvernance, économie, et la thématique finance et souveraineté.

Les différents groupes de travail se retrouveront à la session plénière du dimanche 15 septembre pour l'adoption de ce document précieux en vue du grand débat national.

■ Alpha Sidiki SANGARE

Bougouni en colère : Un blocus sur la RN7 à partir d'aujourd'hui



Mécontente de la non satisfaction de leurs doléances à savoir la réhabilitation de la route Bougouni-Manankoro et la prise de fonction du gouverneur de la région, la population de Banimoté entend instaurer un blocus sur la RN7 à partir de ce lundi, 16 septembre 2019, à 00 heure. Ce blocus sera maintenue jusqu'à la satisfaction totale des revendications.

Après Kayes, Tombouctou et Gao, le "virus" des routes a atteint Bougouni. Si les différentes manifestations se sont soldées par des accords entre le gouvernement et les manifestants, la région de Bougouni ne veut pas rester en marge de cette opportunité afin d'avoir gain de cause. Les revendications sont au nombre de deux à savoir la réhabilitation de la route Bougouni-Manankoro et la prise de fonction du gouverneur de la région nommé depuis le 20 juillet 2018.

Après avoir averti les plus hautes autorités à travers des correspondances et des conférences de presse, la jeunesse de la nouvelle région de Bougouni veut passer à la vitesse supérieure pour se faire entendre auprès des autorités compétentes.

Première action forte : la jeunesse entend instaurer un blocus sur la route nationale RN7. Cette route qui quitte Bamako pour Sikasso en passant par Bougouni est l'une des plus fréquentées au Mali.

Le blocus débute à partir de ce lundi, 16 septembre 2019, à 00 heure. Pour ce faire, des jeunes vont quitter les cercles de Kolondiéba, Yanfolila et Koumantou pour soutenir leurs camarades de la ville de Bougouni.

Rentrée scolaire 2019-2020 : C'est le 1er octobre



Le ministre de l'Education Nationale, par un communiqué officiel datant du mercredi 4 septembre dernier, a annoncé le 1er octobre prochain, jour de la rentrée des classes.

Cette rentrée, selon le communiqué du ministre de tutelle, concerne les établissements d'Enseignements Fondamental, Secondaire Général, Technique et Professionnel, de l'Education Pré-scolaire et Spéciale et de l'Enseignement Normal ainsi que les Etablissements d'enseignement Secondaire Professionnel Agropastoral.

A peine les résultats du DEF et du Baccalauréat proclamés, les élèves sont appelés à reprendre le chemin de l'école dès le 1er octobre prochain.

En effet, cette rapidité dans la reprise des cours cette année se justifie par le temps perdu l'année scolaire écoulée à la suite des grèves répétitives des syndicats des enseignants de l'éducation. Ces grèves, faut-il le rappeler, ont occasionné un grand retard dans l'exécution des programmes de l'année au niveau des établissements scolaires.

Pour cette année, toutes les conditions semblent être réunies pour la reprise des classes à la date du 1er octobre.

■ Mahamadou Sarré

malikile.com
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

Malikilé
74
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

FOFY[®] INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISAD10



Santé • Sécurité • Economie



Au nom de la souveraineté monétaire : Les activistes maliens se mobilisent

Le samedi, 14 septembre 2019, a eu lieu un meeting d'information sur l'esplanade du boulevard de la Bourse du Travail sous un soleil de plomb.

Organisé par l'ONG Urgences panafricanistes du Mali présidé par Bassaro Sylla, ce meeting était principalement animé par le militant panafricaniste béninois Kemi SEBA.

Rappelons que Kemi Seba est un activiste et Président du parti Front Panafricaniste du

Benin (FPB) qui milite contre les agissements de la FrancAfrique, contre le FCFA et pour l'Unité pleine et entière de l'Afrique.

Sur les pancartes et banderoles, on pouvait lire les slogans suivants : « Non à l'Eco, moyen d'élargissement de la zone franc », « Mort à la France et à ses alliés », « Ce que les élites africaines ne font pas pour le peuple, le peuple le fera pour lui-même », etc.

Plusieurs figures de proue de la scène poli-

tique ont pris part à ce meeting. Il s'agit du Président du parti SADI, Dr Oumar Mariko, de l'ancien Ambassadeur et Président du PACP Niankoro Yeah SAMAKE, du député Moussa DIARRA de la Commune V, de l'artiste engagé Master Soumi, du responsable du Mouvement On a tout compris, Adama Ben Diarra, Ibrahima Kébé de Faso Kanu, et des responsables du Parlement Populaire du Peuple (PPP) qui contestent la légitimité de l'Assemblée Nationale du Mali après la fin du mandat constitutionnel des députés.

Dans son intervention, le Dr Oumar Mariko a affirmé que le discours de Kemi Seba renforce les positions du parti sur l'impérieuse nécessité de conquérir la souveraineté économique, politique et culturel de l'Afrique qui va au-delà de la question monétaire. Avant de finir, il a adressé une motion à la jeunesse malienne consciente pour le combat pour des infrastructures routières de qualité.

Pour sa part, l'Ambassadeur Yeah Samaké a déploré l'arrestation de l'activiste Kemi Seba à l'Aéroport international Président Modibo Kéita Bamako-Sénou avant d'affirmer son adhésion à la souveraineté monétaire de l'Afrique.

Les activistes Adama Ben Diarra, Bassaro Sylla se sont succédé au micro pour fustiger le régime du Président Ibrahim Boubacar Keita.

Enfin, l'invité du jour Kemi Seba, a, dans un discours virulent, critiqué la présence militaire, économique et politique de la France au Mali et partout en Afrique pour l'exploitation et le pillage systématique de nos ressources naturelles, énergétiques et minières de l'Afrique. Il a dénoncé avec véhémence l'oligarchie financière internationale (une infime minorité) qui concentre entre ses mains toutes les richesses du monde et voue à la misère et à l'ignorance l'écrasante majorité.

En outre, le meeting a été mis à profit par l'invité pour expliquer à son assistance, visiblement acquise à sa cause, le mécanisme de fonctionnement du franc FCFA qui ne permettrait pas aux économies africaines d'être compétitives.

Pour finir, il a demandé au Président de la République de la France, Emmanuel Macron, de rappeler sans délai ses troupes militaires stationnées au Mali.

■ Alpha Sidiki SANGARE



Intégration des contractuels dans la Fonction publique : La FSEG dénonce une marginalisation

Le 30 août, le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr Mahamadou Famanta, dans un communiqué, a annoncé l'intégration du personnel contractuel des administrations universitaires dans la Fonction Publique. N'ayant obtenu que 4 candidats admis suite à ce test d'intégration, représentant 1% de ses candidatures, le Collectif des Doctorants et Des Enseignants Vacataires de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (CDEV-FSEG), a tenu un point de presse, le vendredi 13 septembre pour faire des dénonciations. L'évènement était présidé par le porte-parole du CDEV-FSEG, Abdoulaye N'Tigui Konaré, au milieu de ses collègues.

Dans son intervention, M. Konaré a souligné que leur collectif a organisé une assemblée générale le lundi 9 septembre afin de se pencher sur les résultats du test d'intégration des vacataires à la fonction publique.

Selon lui, à l'issue de cette A.G, il a été

constaté avec amertume que la FSEG, qui est pratiquement la plus grande faculté du Mali, en termes d'effectifs d'étudiants (plus de 24 000) et d'enseignants vacataires (plus de 100), ne se retrouve qu'avec 4 candidats admis au test. Ces 4 admis, dit-il, ne représentent que 1% des vacataires de la FSEG.

D'après lui, l'organisation de ce test fait l'objet de plusieurs contestations tant sur le fond, que sur la forme. De ce fait, il dira que le collectif des Doctorants et Des Enseignants Vacataires de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (CDEV-FSEG), a décidé de faire un certain nombre de propositions afin de remédier au manquement constaté lors de ce test.

« Nous proposons comme solutions : le report de ce test afin de réviser la liste des personnes retenues pour passer le test ; permettre la participation de tous les vacataires de la FSEG, qui réalisent plus de 70% des tâches pédagogiques de cette faculté ; l'organisation sans

délai d'un concours national de recrutement des assistants en fonction des besoins réels des différentes facultés. En outre, nous allons passer par tous les moyens légaux pour défendre nos intérêts » a-t-il déclaré.

Ensuite, il a souligné que les syndicats avaient demandé au gouvernement malien l'intégration des contractuels payés sur fonds propre des universités.

D'après lui, de façon déplorable plusieurs personnes, qui ne sont ni contractuelles, encore moins vacataires, ont miraculeusement leur nom sur cette liste. « A la suite de tous ces constats, nous avons adressé une correspondance le même jour par voie hiérarchique au Recteur de l'USSGB avec ampliations au MESRS et au Décanat de la FSEG pour demander la participation de tous les vacataires de la FSEG à ce test » a-t-il déclaré.

■ Par Mariam SISSOKO

Polémique à Sabalibougou Allah Kolon Da : Malick Samaké empêche même les corbillards de passer

La population de Sabalibougou Allah Kolonda, un quartier en Commune V du District de Bamako, vit l'enfer depuis plusieurs années. La cause, l'unique passage, qui mène aux différentes concessions dans ledit quartier, est interdit par la famille Samaké. Ce qui créa une vive tension entre les habitants de ce secteur et ladite famille. Des différents témoignages recueillis, il ressort que la famille Samaké, en complicité avec un élu local, se dresserait contre toute une population. C'était le mercredi 11 Septembre

dernier.

La famille Samaké se trouve au bord du gou-dron sur la route du marché de Sabalibougou, en face du premier pont. C'est en effet, dans un étage construit au bout du carré que M. Malik Samaké, enseignant de son état, vit avec sa famille. Selon les habitants du quartier, la devanture de la famille Samaké a toujours été l'unique passage des passants. Voitures, motos, piétons, femmes enceintes, cadavres, tous empruntent ce chemin pour rallier le gou-dron, selon les témoignages.

Mais, depuis un certain temps, M. Malik Samaké tente d'interdire ce passage à tous les habitants. Alors qu'entre sa maison et le gou-dron, la limite réglementaire des habitations en vigueur dans notre pays, se trouve dépassé. D'où une possibilité de passer. Ainsi, pour couper le passage aux habitants du secteur, M. Samaké a trouvé le moyen de placer une grosse dalle dans le couloir qui sert de passage. Malgré cela, l'accès était possible, même si c'est avec beaucoup de peines, nous dit un habitant.

Mécontent que ce moyen n'ait pas servi de solution d'interdiction du passage, M. Samaké trouva d'autre formule. « Il s'arrête devant sa

maison et menace toute personne de mort qui veut passer par ce chemin », indique un autre habitant.

Face à ce comportement désagréable et préjudiciable aux valeurs sociétales du Mali de Malik Samaké, les autres habitants ont décidé de porter plainte chez le Chef de quartier, M. Dramane Keita. A en croire les témoignages recueillis, l'intervention du chef de quartier n'a pas permis de ramener Malik Samaké à de bons sentiments.

Après l'échec de la médiation du Chef de quartier de Sabalibougou Allah Kolonda Carré, c'est à la mairie de la Commune V du district de Bamako que les habitants se sont dirigés pour trancher le différend qui les oppose à la famille Samaké. C'est ainsi que le 3e Adjoint au Maire de la Commune V, M. Adama Konaté, s'est saisi du dossier.

L'intervention du Maire Adama Konaté a envenimé la situation. En effet, toujours selon plusieurs témoignages dans le secteur, M. Konaté, après une visite d'inspection sur le lieu, avait donné raison à la population. Une équipe de la mairie, pour libérer la voie, devrait, à cet effet, être déployée pour casser les dalles que Monsieur Konaté avait construites. Chose qui



ne sera jamais faite ! Témoignages :

« Nous avons utilisé tous les moyens légaux pour résoudre la situation. Le chef de quartier, le Président de la société civile de Sabalibougou, M. Django Bagayogo, le 3e Maire de la Commune V, M. Adama Konaté, et le Procureur, toutes ces personnes ont été saisies sans succès. Le maire Adama Konaté a juste fait une visite d'inspection sur le lieu, il y a peine un mois. Visite au cours de laquelle le maire lui-même a reconnu que le passage est arbitrairement interdit par la famille Samaké. Que mesure sera prise pour libérer le passage dans un plus bref délai. Jusqu'à présent, pas de suite », a dit M. Balla Sidibé, habitant du quartier. Qu'est-ce qui a empêché le maire Adama Konaté de poursuivre ses actions ? Nous ne saurons y répondre.

Selon d'autres témoignages, depuis plusieurs décennies, les habitants empruntent cet unique chemin pour regagner leurs familles. Et cet agissement de Malik Samaké crée une énorme difficulté de circulation dans le secteur. « Je vis dans ce quartier depuis que la maison de Malik Konaté n'était pas construite.

Et mon premier enfant est né en 1987 dans ce quartier. Ce que Malik fait nous cause beaucoup d'ennuis. Il empêche nos véhicules de viadage, les bennes avec sables, et mêmes nos cadavres de passer », nous a confié un vieux du quartier, âgé d'environ 70 ans.

« L'an passé, quand ma maison était en chantier, Malik avait refusé que la benne transportant le sable ne passe. La benne est restée plus de 4h d'attente sur le goudron. Quand on m'a informé vers le crépuscule, je suis partie supplier Malik Samaké. Il m'a dit ouvertement qu'il me tuerait si jamais la benne passait. Je l'ai laissé », affirme une dame âgée de plus de 50 ans et qui vit dans le secteur depuis 30 ans. « Je vis ici il y a trois ans. Cette année, Malik Samaké a interdit le taxi transportant une femme enceinte d'aller à l'hôpital pour l'accouchement. La femme empêchée de passer accoucha dans le taxi, sur le même lieu. Heureusement pour Malik, la dame et son enfant ont survécu », a témoigné une jeune dame.

« Nous avons un véritable problème avec notre voisin Malik Samaké. Le seul homme empêche tous les chefs de familles de passer.

Même quand ma maman est décédée, Malik a empêché le corbillard de passer. Nous avons été obligés de prendre avec les mains le corps de ma maman entre la famille et le cimetière », a martelé M. Amadou Diallo, chef de famille et résidant dans le secteur depuis 20 ans.

Partie recueillir les impressions de M. Malik Samaké dans sa famille, notre équipe de reportage ne sort avec aucune information sur cette affaire. En effet, absent de la maison aux environs de 21H, selon sa famille, Malik, joint au téléphone par nos soins, n'a pas voulu se prononcer sur cette affaire. « Sur ce sujet, je n'ai rien à dire », nous a-t-il dit au téléphone. Ainsi, face à cet entêtement, les habitants du secteur, jeunes et vieux, se disent prêts à en découdre avec la famille Samaké, « même au prix de notre sang » nous a confié un vieux de 70 ans.

Les plus hautes autorités du pays sont donc interpellées.

Affaire à suivre...

■ Boubacar Kanouté

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

Préalable du dialogue politique inclusif : Le détournement d'argent se fait sentir



Parfois on se rend compte que la construction du Mali sera très difficile tant que le vrai patriotisme ne sera pas incarné dans nos cœurs et non dans nos bouches. Certainement que l'homme est fait pour travailler et doit vivre du fruit de son travail mais sans la corruption, le vol et autres détournements de fonds publics. Le constat prouve que chacun veut devenir riche et cela sur le dos de l'État. On cherche des postes (directeur, ministre, député, président des institutions et le président de la République) pour s'enrichir sur le dos du peuple.

Comme preuve récente, après les élections présidentielles à l'issue desquelles l'actuel Président de la République, Ibrahim Boubacar Keita est élu, les malheureux (opposition) se sont soulevés en voulant mettre le pays à feu. Pour la seule raison qu'ils n'ont pas été élus. Face à leur sortie intempestive dans les rues, un accord politique a été trouvé pour permettre à certains d'entre eux de faire leur entrée dans le gou-

vernement. L'un des farouches opposants au régime d'IBK, un acteur clé contre la révision constitutionnelle, est devenu aujourd'hui, le fameux ministre des Réformes institutionnelles et des Relations avec la Société civile. L'ancien président du parti ADP-Maliba, Amadou Thiam, c'est de lui qu'il s'agit, doit mener cette révision constitutionnelle rejetée par lui-même l'année dernière, à travers le mouvement "Anté Abana". Quelle magie !

Les remarques font que cette révision tant souhaitée par le Président de la République est sur le point d'être un fiasco. D'abord, la tenue la semaine dernière de l'atelier national de réflexion et contribution de la société civile au dialogue politique inclusif n'a pas été du tout à la hauteur des souhaits. Les organisateurs ont failli. Pour l'organisation d'un atelier il faut une bonne coordination et que les participants ne soient pas des gens qui viennent seulement pour avoir de l'argent (les perdièmes). Lors de cet atelier, on a prévu 600 participants mais le jour de la cérémonie d'ouverture il y a eu plus de 1000 participants. Et pourtant, les noms ont été préétablis pour

confectionner les badges des participants avec leur nom. Comment les 400 autres personnes venues se sont-elles ajoutées. Et de savoir qu'à la clôture de l'atelier, c'était le brouhaha pour les perdièmes des participants. Selon certaines informations, le budget provisoire de l'atelier s'estimait à 150 millions de F CFA, dont 100 millions de C CFA donné par l'Etat et le reste par les partenaires dont la MINUSMA. En analysant la chose, on peut se demander, si cela n'est pas un fait voulu par les organisateurs qui ont augmenté le nombre de participants pour qu'ils puissent détourner l'argent. Certes, parmi les organisateurs on trouve des personnes de bonne foi et des patriotes mais cela n'empêche pas de dire qu'il y a des personnes de mauvais augures parmi elles. Alors, le jeune ministre Thiam doit savoir qu'il a la patate chaude pour pouvoir organiser le dialogue politique national inclusif. Parce que parmi son entourage, il existe des mauvaises personnes qui ne pensent qu'à leur poche.

■ M.L. KONE

Cérémonie de clôture de l'atelier de validation des TDR du DNI : Discours de clôture de monsieur le premier ministre

« Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement,
Madame, Messieurs les Facilitateurs du Dialogue,
Honorables Députés à l'Assemblée Nationale,
Monsieur le Président du Comité National d'Organisation du Dialogue
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs

Nous voilà au terme de l'atelier de validation des termes de référence du Dialogue National Inclusif, ouvert le samedi, dans un enthousiasme citoyen et qui a vu la participation de la majorité des Forces vives de la Nation. Les débats de fond n'ont pas encore commencé, mais l'engouement chez les uns et les autres, a semble-t-il, résulté en des discussions de fond par anticipation. Ceci, à mon avis, est un

bon signe, pour autant que l'on ne confonde pas la définition du Cadre que les Termes de Référence représentent, avec le contenu et la substance que nous souhaitons tous tirer de cet exercice.

En ma qualité de Chef du Gouvernement, je me réjouis de savoir qu'un consensus se dégage sur le contenu et l'encadrement du Dialogue. Les Facilitateurs, s'ils mesuraient la complexité de la mission à l'entame, auront mesuré combien le défi est énorme dans le contexte actuel de notre pays.

Je ne doute cependant pas qu'ils sont davantage encouragés à accomplir leur mission.

**Mesdames, Messieurs
Chers Participants**

Je voudrais saluer et magnifier votre présence et votre participation active et votre assiduité

aux travaux. Vous êtes venus, non pas pour plaire au Gouvernement, mais pour l'intérêt que vous portez à la recherche de solutions à la crise qui affecte notre pays. Je salue particulièrement la participation des Gouverneurs de région, la présence des compatriotes de la Diaspora, les légitimités traditionnelles et les leaders religieux. Ceux qui ne sont pas ici, pour une raison ou une autre, recevront les Termes de référence et pourront bien se l'approprier et donc joindre ce mouvement sans précédent. Le Dialogue est l'espace de tous les filles et de tous les fils du pays, sans exclusion aucune. Il est une opportunité unique.

La participation à un processus politique est un Droit constitutionnel pour tout citoyen. J'encourage chaque citoyen à faire usage de ce droit, un droit durement acquis par le sang des martyres de l'indépendance et ceux du mouvement démocratique.

L'Etat, à travers ses démembrements, ne ménagera aucun effort pour la bonne tenue des différentes composantes du Dialogue. Il est important de souligner que la participation des Agents de l'Etat, n'a point pour objet de « contrôler, influencer ou diriger » le processus, mais plutôt pour enrichir les débats, éclairer quelques fois, et aussi faire comprendre les



contraintes dans lesquelles le pays est administré. A mon humble avis, nul ne comprend les difficultés de l'administration du territoire, mieux que l'Administrateur Civil qui a été Sous Préfet, Préfet et Gouverneur dans sa carrière. Nul ne comprend les questions de sécurité et de défense mieux que le Commandant de Zone ou de région militaire qui a été soldat de rang, qui a combattu et qui a perdu des hommes sur le champ de l'honneur. Les thèmes ne sont pas seulement politiques, ils sont hautement techniques. N'ayons donc pas peur de nous-mêmes ; valorisons l'apport de ces hommes et de ces femmes qui servent ce pays avec courage et abnégation et dont les efforts ne sont pas toujours salués suffisamment. Il n'y a pas l'Etat d'une part et la Population d'autre part. Il n'y a pas d'Etat sans Population, comme la Population ne se distingue que dans un Cadre politique déterminé qu'est l'Etat. Le Gouvernement a le même souci de voir le pays sortir de l'ornière, tout autant que les autres acteurs sociopolitiques. En un mot, nous sommes dans le même bateau ; nous n'avons pas à joindre un Port prédéterminé, mais nous naviguons vers un horizon infini. Ce n'est pas exagéré que d'affirmer que nous sommes dans des eaux tumultueuses ; ce n'est pas non plus une chimère que d'affirmer que nous pouvons nous en sortir.

Mesdames, Messieurs Honorables invités

Le Président de la République et le Gouvernement que j'ai l'honneur de diriger, réaffirment par ma voix, l'engagement à aller à un Dialogue inclusif, sans occulter de quelques préoccupations que ce soit. Mais un Dialogue qui se tient dans le respect de la Constitution et des Institutions de la République. Il ne s'agit nullement d'une conférence nationale souveraine, encore moins de la préparation d'une quelconque transition politique. Il s'agit d'un exercice démocratique qui nous permet de tracer, de façon participative, les chemins d'un Mali réconcilié avec lui-même, un Mali en paix, un Mali débarrassé des maux qui le minent depuis bien trop longtemps. Je souhaite, qu'au sortir du Dialogue, vous aurez obtenu un consensus sur un nouveau chronogramme électoral. Ceci est très important pour renouveler le mandat des institutions comme l'Assemblée Nationale. Vous aurez noté que depuis ma nomination et l'installation du Gouvernement, je n'ai pas fait une Déclaration de Politique Générale devant l'Assemblée Nationale ; la raison est toute simple : J'attends les résolutions du Dialogue National inclusif pour me soumettre à cet exercice obligatoire car je veux prendre en compte le diagnostic auquel le Peuple va pro-

céder et je veux m'approprier les solutions qui seront définies de façon consensuelle. Ce serait, à mon avis, la meilleure façon pour le gouvernement et moi-même de vous servir, de servir le Peuple tel que cela nous a été instruit par le Président de la République.

Je salue une fois encore le Triumvirat pour le chemin parcouru jusque-là ; je salue le Comité national d'organisation du Dialogue qui a su traverser, non sans mal, l'épreuve des ces trois jours. En chacun de vous, je salue le sens du Patriotisme et le sens de la responsabilité face.

J'ose croire que le même sens conduira tous les citoyens à participer, plus nombreux et bien plus activement aux étapes suivantes.

C'est sur ces notes d'ESPOIR, et en vous souhaitant à tous un bon retour dans vos foyers respectifs, que je déclare clos, les travaux de l'atelier national de validation des Termes de référence du Dialogue national inclusif.

L'atelier est clos, mais un nouveau chapitre s'ouvre.

Je lance solennellement les travaux du Dialogue inclusif et invite l'ensemble des Maliens, de l'intérieur comme e l'extérieur à y participer dans un esprit de civisme et dans le respect des principes de la démocratie »



GESTION
DES
RESSOURCES
HUMAINES

Leader des services de Gestion
des Ressources Humaines
et Paie en Afrique de l'Ouest

**MOBICASH
SOMAGEP SA**



**SOCIETE MALIENNE DE GESTION
DE L'EAU POTABLE - S.A.**



SPRIT

**Payez vos factures SOMAGEP SA ou
celles de vos proches avec Mobicash.
Composez *166# option 6 puis 4.**

*Les frais varient de 100 F à 250 FCFA selon le montant de la facture.



Patrimoine culturel du Mali : Un projet pour la protection des objets archéologiques du trafic illicite

Prévu pour année, il est censé être exécuté autour d'une enveloppe globale de plus de 60 millions de FCFA

Pour informer l'opinion nationale et internationale de l'existence dudit projet, le ministre de la culture, sous l'impulsion de Mme N'Diaye Ramatoulaye Diallo, a procédé la semaine dernière au lancement officiel du projet « Inventaire du patrimoine archéologique au Mali ». C'était au Musée national du Mali, sous la coprésidence de Mme le ministre elle-même et SEM Dennis B Hankins, l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Mali. Y était aussi présent le sous-directeur de l'UNESCO au Mali, M. Hervet.

S'agissant du coût total du projet, les USA à travers le Fonds de l'ambassade pour la préservation de la culture (AFCP) apportent une contribution de 116 000 dollars. Quand l'État malien, il débourse à hauteur de 4100 dollars, soit au total 120 200 dollars (plus de 60 millions de FCFA).

SEM Dennis B Hankins dans son mot introductif, a d'abord fait un rappel, par lequel il dira que son pays et le Mali collaborent depuis 20

ans pour réduire le trafic illicite des objets archéologiques. Se faisant, cette première phase de ce projet soutiendra directement cet accord bilatéral par la conservation des biens culturels du Mali.

Et l'ambassadeur d'ajouter que l'inventaire des sites archéologiques demeure une étape indispensable pour protéger les biens culturels et les sites du pillage et du trafic illicite. Aussi, selon lui, cet appui financier permettra de promouvoir l'étude et la recherche concernant le patrimoine culturel, archéologique et ethnologique.

Abondant dans le même sens, Mme le ministre dira que cette première phase du projet « inventaire du patrimoine archéologique au Mali », s'inscrit dans le cadre de la mise en accord dudit accord établi entre les deux pays. C'est pourquoi, la réalisation de ce projet, permettra de consolider les acquis, d'approfondir les connaissances scientifiques et historiques. Il s'agira, également, à travers ce projet, de disposer d'une base de données des biens archéologiques, tout en favorisant la recherche scientifique et la formation universitaire.

Chose qui servira à élaborer des stratégies de conservation et de gestion durable des sites inventoriés.

S'agissant « du patrimoine culturel et archéologique, il rend compte de la manière dont une communauté conçoit, organise et vit son existence matérielle et immatérielle » a expliqué Mme N'Diaye Ramatoulaye Diallo. Avant d'admettre que sa préservation est la première des exigences du développement culturel et touristique. Cela demande d'abord une meilleure connaissance de notre patrimoine en vue d'apprécier son importance.

Au regard de l'importance de ce projet, N'Diaye Ramatoulaye Diallo a donné l'assurance de la disponibilité de son département pour sa réussite. De même, les résultats engrangés, seront mis à la disposition de tous les acteurs concernés pour la conservation et la gestion du patrimoine culturel au Mali.

A noter que le lancement de cette première phase du projet, s'inscrit dans le contexte global des actions engagées par le gouvernement et ses partenaires techniques et financiers. Cela au bénéfice du renouveau culturel dans notre pays.

Rappelons que les USA ont fondé l'initiative mondiale du AFCP dans le but d'apporter une contribution durable à la préservation des biens culturels dans les pays.

■ Diakalia M Dembélé

Koulouba : Qui bloque le financement du film “Mali Den Kura” de Souleymane Amadou Cissé ?



C'est la principale question qui est sur toutes les lèvres, après plus de 2 ans d'entente sans succès. “Personnellement, je ne comprends plus rien dans cette affaire, après avoir passé plus de 2 ans en entente. Et pourtant, j'ai été reçu à Koulouba par un conseiller du président de la République.

Nous avons longuement échangé sur le projet. Il m'a dit que le président IBK apprécie cette initiative de réaliser un film sur le Mali : un nouveau regard qui veut dire en langue bambara “Mali Den Kura”.

Donc, j'ai déposé le projet. Il m'a dit qu'il va me revenir. Dès lors, plus rien. Alors que

toutes les dispositions avaient été prises à notre niveau pour que nous puissions réaliser ce film avec la participation des grands hommes de la culture. Malheureusement, l'attente commence à durer”, nous a confié le réalisateur du film, Souleymane Amadou Cissé de “Sarama Films”, qui a tapé à toutes les portes pour le financement de son film dont le coût s'élève seulement à 22 millions de Fcfa.

“Le Mali : un nouveau regard” ou “Mali Den Kura”, selon le réalisateur, est un documentaire de 45 minutes qui retrace l'évolution de notre société depuis les temps anciens jusqu'en ce 21^e siècle et qui tente de donner une réponse à la crise qui a secoué le Mali. En tout cas, IBK, en tant que champion de la culture en Afrique, doit impérativement trouver une solution afin de financer ce film qui contribuera à sensibiliser la population sur certaines questions, notamment la fondation de la tradition malienne.

■ El Hadj A.B.HAIDARA



Notre santé, l'infertilité : Attention aux infections



Le phénomène est parfois vécu à tort comme une malédiction dans les sociétés africaines en général et dans certaines communautés maliennes en particulier. Alors qu'il résulte très souvent de facteurs liés à des infections ou à certaines maladies comme le fibrome.

L'infertilité est l'impossibilité pour un couple de concevoir et donner naissance à un enfant après un an de vie conjugale régulière, sans utilisation d'une méthode de planification. Les spécialistes estiment qu'après un an de vie en couple (mari et femme s'entend), on peut parler d'infertilité s'il n'y a pas d'enfant.

L'infertilité est devenue un problème de santé publique parce qu'elle touche 15 à 17% des couples dans notre pays, selon le Pr Youssouf Traoré, gynécologue-obstétricien au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Gabriel Touré. Ce praticien qui sait de quoi il parle rencontre tous les jours des couples qui aspirent à la parenté mais qui n'y arrivent pas. Chez une femme, la première cause de l'infertilité est

l'infection au niveau des trompes. Il y a aussi le stress de la vie quotidienne (peu de gens y échappent du fait de la conjoncture économique et des problèmes de la société). Le fibrome et d'autres maladies sont aussi incriminés comme étant des causes d'infertilité chez la gent féminine.

L'homme dans la vie en couple peut aussi être en cause. Chez lui, les troubles liés à la production des spermatozoïdes peuvent être à l'origine. Dans cette situation, les spermatozoïdes peuvent être en quantité insuffisante. Il faut retenir aussi que lorsque les spermatozoïdes sont malformés, ils ont du mal à se déplacer pour atteindre l'ovule.

Mais le Pr Youssouf Traoré explique également que les causes générales de l'infertilité chez l'homme aussi bien que chez la femme sont nutritionnelles. L'alimentation compte beaucoup dans la vie d'un être humain et la consommation de certains produits peuvent entraîner l'infertilité.

L'infertilité n'a pas de symptômes à la différence d'autres maladies qui se manifestent par des signes cliniques. On y pense seulement

quand le couple n'arrive pas à donner naissance à un enfant ou à des enfants après un an de vie conjugale.

Le praticien hospitalier en dit un peu plus sur les conséquences de l'infertilité, qui sont nuisibles pour un couple. Elles le sont surtout chez la femme en Afrique et particulièrement dans notre pays, où l'infertilité est vécue comme un drame social du fait de la pesanteur sociale. L'épouse s'expose à des critiques de sa belle-famille.

En Afrique, le fait de ne pas avoir d'enfant, alors que l'on est en couple est vu, à tort ou à raison, comme un mauvais signe surtout comme une malédiction par une certaine opinion.

En cas d'infertilité, le mari a tendance à mettre en cause son épouse, mais est surtout enclin à convoler en secondes noces, c'est-à-dire à prendre une autre épouse. En termes clairs, l'infertilité peut déstabiliser la vie du couple et désagréger une cellule familiale.

Après un moment de vie conjugale sans enfant, une consultation médicale d'un des deux conjoints, il y a nécessité de poser le diagnostic et de chercher les raisons de l'infertilité. Si l'un des conjoints a une infection, la maladie sera traitée en espérant que l'infertilité ne s'est pas aggravée, entre-temps. Mais, le toubib de Gabriel Touré tient à lever toute équivoque sur cette situation. Lorsque les personnes atteintes d'infertilité due à une infection, dans la majeure partie des cas, il est trop tard pour traiter l'infection. Et si la cause de l'infertilité est liée à un fibrome, le phénomène répond bien au traitement.

Celui-ci se fait généralement par le gynécologue et souvent par le biologiste. Il y a des médicaments onéreux. S'agissant de l'époux, le spécialiste estime qu'on peut lui donner des médicaments pour faire en sorte que la qualité du sperme s'améliore.

Parfois, il se trouve que ni l'homme, ni la femme, ne peut avoir d'enfant de façon naturelle. Dans ce cas de figure, le couple a recours à la procréation médicalement assistée pour assouvir son aspiration à la parenté.

Pour se préserver de l'infertilité, il faut éviter les infections sexuelles ou les prendre correctement en charge à temps. Il est aussi important de contrôler son alimentation.

■ **Kader DIARRA**

Réplique à Sarkozy : Mimi cherche place dans la « cour des grands »



La question du nombre d'habitants sur la planète en rapport avec l'épuisement de ses ressources a été débattue à Casablanca, la semaine dernière, lors de l'Université d'Été du patronat marocain.

Et parmi les panelistes, deux ex-hauts dirigeants ont eu des points de vue divergents sur la question. Dans une vidéo postée sur YouTube, Nicolas Sarkozy, ancien président de la République française et Aminata Touré, ex-Premier ministre du Sénégal, se sont échangés des amabilités. Pour le premier cité, la question de l'explosion démographique, surtout en Afrique, est «extrêmement centrale» pour l'avenir de la planète. Taquinant, à la fin de son intervention, Mimi Touré, qui lui disait qu'il y ait une relation scientifique établie entre la fertilité des femmes africaines et l'effet de serre mondial puisque sa mère a huit enfants, qu'elle en a trois et que sa fille en voudrait deux, Nicolas Sarkozy a terminé son speech en disant à son «amie» : «Je suis de sa famille». Pour avoir été le premier Président français à créer un ministère de l'identité na-

tionale, on a du mal à le croire. Surtout après ses propos à Dakar sur l'homme africain qui ne serait pas suffisamment entré dans l'histoire.

Pourtant, il avait auparavant chargé celle qui s'est insurgée contre ses positions sur la fertilité des femmes africaines : « Vous avez du

tempérament, moi aussi».

A travers un sentiment d'afro-optimisme que l'Afrique va y arriver, notamment en dopant son commerce intra régional actuellement à 15 %, surtout avec l'ouverture qu'offre la Chine, Aminata Touré porte la réplique à l'ancien chef de l'Etat français, «ami de Macky Sall». «Nous avons une perception différente de celle de nos pairs européens. Il n'y a pas cette réciprocité qui nous vient du Nord et ce renouvellement de la pensée, de la vision et de l'œil qu'on porte sur l'Afrique. L'impression devient la réalité. Mais je ne pense pas qu'il y ait une relation scientifique établie entre la fertilité des femmes africaines et l'effet de serre mondial. (...) L'Europe a du mal à atteindre son taux de reproduction démographique et l'Afrique vers sa transition démographique. Donc, je ne crois pas que les femmes africaines soient coupables du réchauffement de la planète», réplique la présidente du Conseil économique, social et environnemental (Cese). Non sans signaler qu'il est temps que le regard change en direction de l'Afrique. Parce que, dit-elle, les dirigeants sont plus jeunes et voudraient entretenir avec le Nord une relation différentes, une relation qui soit moins cliché.



malikile.com

MIGRATION
IRREGULIERE :



Cour Pénale Internationale : La procureure fait appel de l'acquittement de Gbagbo et Blé Goudé

L'ancien ministre de la Jeunesse Charles Blé Goudé (g) et l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo (d), à l'approche de la cour de la CPI, à La Haye.

La procureure de la Cour pénale internationale (CPI) Fatou Bensouda a fait appel ce lundi 16 septembre de l'acquittement de Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé, l'ancien chef des Jeunes patriotes de Côte d'Ivoire.

La procureure de la Cour pénale internationale a fait appel de l'acquittement de l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo et de l'ancien chef des Jeunes patriotes de Côte d'Ivoire, Charles Blé Goudé. Fatou Bensouda estime que les juges auraient dû demander un non-lieu et non un acquittement.

En janvier dernier, ils avaient acquitté les deux Ivoiriens en soulignant l'extrême faiblesse des

preuves présentées par l'accusation, ce que conteste aujourd'hui Fatou Bensouda.

La différence est importante : l'acquittement innocent les deux Ivoiriens tandis que le non-lieu laisse ouverte la question de la responsabilité dans les crimes qui leur étaient reprochés, à savoir des crimes contre l'humanité dans la crise qui avait suivi l'élection présidentielle de 2010.

Assignation à résidence

La procédure doit désormais être assez longue, comme elles le sont souvent à la CPI. Pour l'instant, la procureure n'en dit pas plus. Elle ne dit pas notamment si elle compte demander une reprise du procès. Elle compte détailler ses arguments dans le mémoire qu'elle doit présenter au juge de la cour d'appel d'ici

décembre.

Les avocats de la défense, qui défendent Charles Blé Goudé et Laurent Gbagbo, devront ensuite lui répondre. Puis s'ensuivront éventuellement quelques jours d'audience avant que les juges de la chambre d'appel ne délibèrent sur les questions soulevées par le bureau du procureur.

En attendant, l'ordonnance émise le 1er février contre Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé qui limitait leurs déplacements reste valable. Ils ne sont pas pour l'instant libres de leurs mouvements et ne peuvent retourner en Côte d'Ivoire. L'ex-président ivoirien, qui est toujours à Bruxelles placé sous contrôle judiciaire, n'a en effet jusqu'à présent pas eu l'autorisation de la CPI de quitter la capitale belge. Charles Blé Goudé, quant à lui, se trouve toujours à La Haye dans un appartement privé.

C'est une éventualité que nous avions anticipée. Cet appel porte notamment sur des points techniques. La défense répondra à cet appel quand le document aura été déposé, dans un mois.

Maître Emmanuel Altit, l'avocat de Laurent Gbagbo, réagit à la décision de Fatou Bensouda de faire appel de l'acquittement de son client.

Burkina Faso : Du mil hybride pour lutter contre l'insécurité alimentaire



Les experts chinois, Zeng Mengtian (2e à partir de la gauche) et Li Zhengyang (lunettes) affirment que leur collaboration avec l'INERA permettra de lutter contre l'insécurité alimentaire - Crédit image: Institut de l'Environnement et de recherches agricoles (INERA).

Au Burkina Faso, une équipe de sélectionneurs de l'Institut de l'Environnement et de recherches agricoles (INERA) a développé des variétés de mil hybride à haut rendement et résistant à la principale maladie du mil qui est le mildiou.

Ces variétés hybrides sont issues d'un croisement de deux parents, choisis pour leur résistance aux maladies, leur tolérance à la sécheresse et leur valeur nutritive élevée.

Elles ont aussi une bonne aptitude à la combinaison. En d'autres termes, les descendants sont plus performants que chacun des deux parents impliqués dans le croisement.

« L'option hybride chez le mil est la seule voie d'amélioration qui permet d'exploiter le potentiel génétique de l'espèce, c'est-à-dire d'atteindre les rendements les plus élevés. »

Inoussa Drabo - Sélectionneur à l'Institut de l'Environnement et de recherches agricoles (INERA).

« Nous utilisons la stérilité mâle cytoplasmique pour la production de semences de l'hybride. Cela implique nécessairement un parent femelle mâle stérile, encore appelé parent A », a expliqué à SciDev.Net, Inoussa Drabo, sélectionneur de mil à l'INERA.

Les performances chez le mil hybride atteignent 4 à 5 tonnes par hectare, alors que les variétés locales peinent à atteindre 2 tonnes

à l'hectare.

En plus, les hybrides sont homogènes en termes de cycle de maturité, ce qui permet de mieux planifier les opérations.

Aussi, leur taille moyenne uniforme (1,5 à 1,7 mètre de haut) permet de résister au vent et d'augmenter la densité à l'hectare pour une production intensive.

Génétiquement hétérozygote et homogène, morphologiquement très uniforme, cette variété a un cycle court compris entre 70 et 90 jours.

Le poids du mil à maturité peut atteindre 25 à 30 grammes, relève-t-il.

La production peut être deux à trois fois supérieure à celle du mil local.

Le mil hybride a un potentiel de rendement très élevé et stable, soutient Inoussa Drabo. Les hybrides permettent de fournir des graines uniformes en termes de calibre, de couleur et de teneur en éléments nutritifs et de bonne qualité.

Diverses espèces en expérimentation

L'INERA mène des expérimentations sur le mil hybride dans les stations de recherche de Gampela, de Dori et de Fada N'Gourma et avec les producteurs membres des organisations paysannes dans les villes de Kaya, Toma, Ouahigouya et Dédougou.

Pour cette campagne humide 2019, trois compagnies semencières, à savoir FAGRI, NAFASO et EPAM, sont en train de tester les hybrides.

« L'option hybride chez le mil est la seule voie d'amélioration qui permet d'exploiter le potentiel génétique de l'espèce, c'est-à-dire d'atteindre les rendements les plus élevés », a confirmé le scientifique Inoussa Drabo.

Avec les changements climatiques, les variétés dites locales aux mains des paysans sont de moins en moins adaptées (cycle long, sensibilité aux maladies et aux ravageurs).

Les Chinois ont manifesté leur intérêt de travailler sur le mil.

La direction générale de production végétale (DGPV), l'INERA et la mission chinoise ont produit un mémorandum tripartite afin de travailler sur l'espèce du Burkina Faso qui est le *Pennisetum glaucum*.

Les expérimentations en cours à la ferme de Loumbila portent sur des variétés de populations du Burkina Faso (MISARI 1, IKMV8201, IKMP 5), du Nigeria (Super SOSAT) et de SOSAT-C88, originaire du Mali.

Garantir la sécurité alimentaire

Un rapport sur l'analyse de la vulnérabilité alimentaire, au niveau national, pour la période de juin à août 2019, révèle qu'environ 3.745.200 personnes sont sous stress alimentaire, 676.200 personnes en situation d'insécurité alimentaire sévère, dont 24.283 personnes en phase d'urgence.

Cette céréale pourrait donc apporter une réponse aux besoins spécifiques des ménages à risque d'insécurité alimentaire.

Li Zhengyang et Zeng Mengtian sont deux des 16 experts en reproduction de semences, de plants et en équipements de matériels agricoles qui ont été déployés dans le pays.

Ils expérimentent le Zhangzagu (nom chinois de cette variété), sur une superficie de six hectares.

A la ferme semencière de Loumbila, leur exploitation est au stade de semis.

Selon l'expert Zeng Mengtian, cette variété de mil peut prospérer sur les terres du Burkina Faso.

Le spécialiste chinois affirme que le mil hybride est un moyen de garantir l'autosuffisance alimentaire, d'augmenter les revenus des paysans et de protéger l'environnement.

« De sa transformation résultent des produits à forte valeur nutritionnelle. Cela va apporter une valeur ajoutée à l'agriculture burkinabè », estime-t-il.

Les spécialistes chinois réalisent principalement au Burkina, des études sur les méthodes de culture, la fertilisation et la sélection, afin de réussir ce projet de contribution à la sécurité alimentaire.

L'expert Li Zhengyang confirme que la Chine veut aider le Burkina Faso dans la lutte contre

l'insécurité alimentaire à travers l'augmentation du rendement du petit mil.

C'est pourquoi, estime-t-il, des spécialistes en reproduction de semences, de plants et en équipements de matériels agricoles ont été déployés au pays des Hommes intègres, en partenariat avec le ministère en charge de l'agriculture et l'INERA.

Intensifier la production

Le secrétaire général du ministère de l'Agriculture et des Aménagements hydro-agricoles, Alassane Guiré, a démontré l'intérêt de cette variété de mil pour son pays.

Le mil représente 20% environ de la production céréalière nationale, a-t-il soutenu. La production d'une grande quantité de semences sera faite en 2020 et les producteurs disposeront des semences pour leurs champs en 2021.

« Nous avons commencé le programme hybride au Burkina Faso en 2009, avec l'appui du projet Alliance pour la révolution verte en Afrique et nous sommes parvenus actuellement à mettre au point des hybrides performants, testés par plus de 500 producteurs dans les différentes zones agro écologiques. La production à grande échelle est attendue pour 2021 », confirme le sélectionneur de mil, Inoussa Drabo.

Pour y parvenir, le partenariat avec les compagnies semencières FAGRI, NAFASO et EPAM pour qu'elles assurent la production des hybrides de mil est effectif.

D'ores et déjà, ces dernières ont reçu les semences pour installer des champs de production test. Il s'agit de champs écoles pour apprendre et maîtriser la technique de production des semences hybrides de mil. Mais, la condition sine qua non est l'application des bonnes pratiques agricoles, à savoir le respect des périodes de semis, le sarclage à temps, la fertilisation minérale ou organique, la densité de semis et le démarrage à deux plantes au maximum.

L'expert Yun Yan Zhang, qui totalise sept ans d'expérience en Afrique, notamment en Ouganda, au Nigeria et en Éthiopie, estime que les semences constituent un socle très important dans le domaine de l'agriculture. Il faut donc mettre en place un système qui les garantit depuis la recherche scientifique, la sélection, jusqu'à la distribution et la commercialisation.

Tunisie : Décès de l'épouse de l'ex-président Béji Caïd Essebsi



Moins de deux mois après le décès de l'ancien président Béji Caïd Essebsi, son épouse Chadlia s'est éteinte à son tour, dimanche, jour du premier tour de la présidentielle en Tunisie. Elle était âgée de 83 ans.

Chadlia Caïd Essebsi, l'épouse du président Béji Caïd Essebsi décédé le 25 juillet quelques semaines avant la fin de son mandat, est morte à son tour dimanche, jour de l'élection présidentielle anticipée en Tunisie, a indiqué leur fils.

"Ma mère Chadlia, veuve de Béji Caïd Essebsi, est morte. Que Dieu la bénisse", a indiqué sur Facebook leur fils Hafedh Caïd Essebsi, sans préciser de quoi elle était décédée.

Chadlia Caïd Essebsi, 83 ans, avait accueilli en juillet les nombreux chefs d'État venus rendre hommage à son mari décédé à l'âge de 92 ans, après avoir été le premier président démocratiquement élu au suffrage universel en Tunisie.

Élégante et discrète, elle n'apparaissait que rarement en public, contrairement aux premières dames de la Tunisie postindépendance,

Wassila Bourguiba et Leïla Ben Ali.
PUBLICITÉ

"On se dit tout, et il me demande toujours mon avis", avait-elle assuré dans un rare entretien accordé au magazine Leaders en novembre 2014, pendant la campagne de son époux.

"Cette fois-ci, j'ai senti qu'il avait tellement envie de sauver la Tunisie que je ne pouvais pas l'en empêcher. Il faut bien faire des sacrifices, quand c'est de la patrie qu'il s'agit. Depuis lors, je réalise l'ampleur des mesures de sécurité nécessaires, mais nous essayons de garder le même rythme de vie."

Le couple a eu deux filles et deux garçons, dont Hafedh Caïd Essebsi, qui a gardé le contrôle du parti créé par son père, Nidaa Tounes, au prix de luttes de personnes qui ont décimé la formation.

Sept millions de Tunisiens sont appelés à voter dimanche en Tunisie, pays pionnier du Printemps arabe, pour une élection présidentielle avancée de sept semaines en raison du décès de Béji Caïd Essebsi, et dont l'issue reste incertaine.

Présidentielle en Tunisie : Cinq choses à savoir sur le candidat Kaïs Saïed

9 8 concurrents ont déposé leur candidature auprès de l'Instance électorale en vue du scrutin présidentiel anticipé du 15 septembre. Parmi les 30 dossiers retenus, Jeune Afrique vous présente les principaux prétendants.

À 61 ans, le constitutionnaliste Kaïs Saïed brigue la magistrature suprême ; un objectif qu'il avait annoncé à Jeune Afrique en octobre 2018 et auquel il travaille depuis bien plus longtemps. Son ambition : remanier les institutions tunisiennes, afin qu'elles répondent aux revendications non satisfaites de la révolution. L'universitaire à la retraite fustige également une classe politique attachée à ses privilèges.

• Refus des honneurs

Surnommé Robocop pour sa diction saccadée, le candidat à la présidence n'est pas austère qu'en apparence. Il dit refuser les honneurs et rejeter les ors de la République ; ainsi, il prévoit de ne pas s'installer au palais de Carthage et de conserver son mode de vie – de même que son épouse, qui ne bénéficiera pas du statut de première dame, promet-il. Considéré comme patriote, il assure toutefois qu'il ne votera pas, et compte appeler au référendum pour remplacer l'Assemblée par un Parlement de représentants régionaux.

• Conservateur

Très directif et intransigeant, Kaïs Saïed est un candidat mystère qui déclare que se présenter à la présidence « ne rend pas heureux ». Ce conservateur, concurrent indépendant qui a obtenu plus de 30 000 parrainages citoyens, compte sur un fort soutien parmi les jeunes.

Celui qui ne s'exprime qu'en arabe littéraire assure qu'il ne fera pas campagne, et financera ses déplacements sur ses fonds propres. Une démarche qui le distingue de ses concurrents et qui s'est avérée jusque-là payante, à en croire notamment le sondage du cabinet Sigma Conseil de juin, qui le plaçait en seconde position.

• Anti- ou hors système ?

Alors que ses rivaux piaffent d'impatience, celui qui assure faire sa course seul ne participe à aucune joute pré-électorale, et promet un programme basé sur « une totale réorganisation politico-administrative de la pyramide du pouvoir ».

Une volonté d'en découdre avec le système qui lui permet de séduire un électorat islamiste, mais aussi les intransigeants sensibles à ses promesses anti-corruption

Une volonté d'en découdre avec le système qui lui permet de séduire un électorat islamiste,

mais aussi les intransigeants sensibles à ses promesses anti-corruption. Alors que l'intéressé s'est affiché avec certains dirigeants du parti salafiste Hizb Ettahrir et d'autres ultra-islamistes, le réel positionnement et l'absence de soutiens politiques de Kaïs Saïed sont mis en doute.

• Pour un pouvoir décentralisé

Vice-président de l'Association tunisienne de droit constitutionnel, Kaïs Saïed s'était démarqué en se retirant du Comité d'experts chargé de réviser le projet de Constitution en 2011. Pressenti pour diriger l'Instance supérieure indépendante pour les élections (Isie) en 2013, il avait proposé dès 2012 – sans toutefois être entendu – de baser le projet de loi fondamentale sur une inversion totale du système, en donnant un rôle majeur aux régions, et d'en finir avec le pouvoir central.

• Visibilité médiatique

Mis sous le feu des projecteurs à la faveur de l'élaboration de la Constitution adoptée en 2014, il est l'un des juristes les plus sollicités par les chaînes de télévision nationales. Des interventions qui lui ont permis de se créer une renommée académique, malgré une controverse sur le fait qu'il n'a pas le statut de professeur.

En dénonçant les dérives de la transition démocratique, il exprime des positions tranchées sur la situation institutionnelle et les points d'achoppement législatifs à l'Assemblée. Cette visibilité a probablement contribué à en faire l'un des favoris de la course à Carthage.



Ferland : C'est les autres

Avant lui, il y a eu Bernard, Benjamin, Roger, Étienne et même Nampalys. On pensait le jeu terminé. C'était avant que Ferland Mendy ne fracasse la Ligue 2 et la Ligue 1 en l'espace de trois ans, ne rentre en équipe de France, et ne soit en passe de devenir le plus célèbre de ses homonymes. Car, contrairement à lui, aucun n'a signé au Real Madrid à 25 ans, aucun n'a réappris à marcher à 14, et aucun n'avait autant d'amour pour les conneries. Et heureusement, d'ailleurs.

Portrait : Qui es-tu vraiment, Ferland Mendy, successeur de Marcelo au Real Madrid ?

Dans une carrière de femme de ménage, il arrive parfois de retrouver des chaussettes collées au plafond. Et ce jour-là, elles étaient bleu ciel. Au début, l'odeur de chicha l'avait distraite, si bien que l'employée ne les avait pas tout de suite remarquées en pénétrant dans la chambre. Puis, elles apparurent, là-haut, pendues la tête en bas comme un paresseux sur sa branche, les fibres coincées dans la bouche d'aération. Muettes. Évidemment, elles étaient incapables de dire qui les avaient placées là, les chaussettes ne parlent pas. La question du pourquoi, la femme l'avait rapidement comprise. Fumée légère, narguili allongé sur la moquette et, surtout, alarme incendie hurlante : quelqu'un avait fumé dans cette chambre, et quelqu'un avait essayé de le cacher. Comme on lui avait appris à faire, elle le signala dans la foulée à la direction de l'hôtel qui l'employait. Et comme on avait appris aux dirigeants de cet hôtel à faire, ils se chargèrent de trouver les occupants de la chambre. Rapidement, on trouva les noms des deux coupables : Dylan Louiserre et Ferland Mendy.

Ferland Mendy, l'anti-Benjamin Mendy « Ça a été la goutte de trop, confie aujourd'hui Mathieu Duhamel, présent au Touquet ce jour de juillet 2016, à l'occasion du stage de préparation organisé par le club du Havre. Bob Bradley (entraîneur cette année-là) ne les aimait déjà pas trop à cause de leurs problèmes de comportement, et il les a exclus. » Quelques jours plus tard, le 12 août, Louiserre est prêté un an à Avranches. Et Grégoire Puel,



également coéquipier au HAC à l'époque, évoque la « transformation » qui s'en est suivi pour l'autre membre du duo : « Quand je suis rentré du stage, Ferland n'était plus du tout le même. Il avait dû réfléchir, se poser les bonnes questions. « La chicha, ça a été la goutte de trop. » Mathieu Duhamel.

Il s'était repris en main. L'année suivante, je l'ai trouvé méconnaissable. Impressionnant physiquement, techniquement, il voyait le jeu comme personne. Il était plus d'un cran au-dessus de tout le monde. » Et surtout, enfin à la hauteur de la réputation qu'on lui collait au derrière depuis son arrivée. Car la trajectoire de Ferland Mendy fourmille de dérapages enfantins, de légèreté, de provocations à tendance je-m'en-foutiste. Puni pour avoir fumé dans une chambre d'hôtel et piètrement tenté de le masquer, il aura fallu le dédic d'une exclusion pour lui faire prendre conscience qu'il était temps de changer. Reste un mystère : comment était-on remonté aussi vite jusqu'à lui ? Ce que Ferland Mendy mit quelques jours à comprendre, c'est qu'il n'avait pas oublié n'importe quelles chaussettes. C'était celles d'entraînement, marquées du sigle du HAC. Comme quoi, parfois, les chaussettes peuvent parler.

Hanche tendre et tête de bois

À ceux que cela étonne : elles sont parfois même plus loquaces que les humains, secret des Dieux oblige. Et à vrai dire, on aura rarement vu ça. La vie de Ferland Mendy est un puzzle à trous que ses proches ne peuvent remplir, pour la simple raison qu'ils n'ont pas le droit de parler. La période actuelle, pour le latéral gauche de Zinédine Zidane, est cruciale. Pas question donc de laisser cousins ou amis d'enfance envoyer valser la danseuse en ra-

contant sa jeunesse, de quoi se demander s'il n'y aurait pas un peu de poussière sous le tapis que personne n'aurait pour l'instant remarqué. « Non » de Marc Gomis, son cousin. « Non » d'Abdoulaye Dembélé, autre ami d'enfance. « Non » d'Yvan Le Mée, son agent. Tous seraient soumis à l'aval de l'équipe de communication du joueur, qui ne l'a évidemment jamais donné. Étonnant... Bah alors, on planque un truc, Ferland ? Car l'histoire est belle, presque trop : passer du Havre au Real Madrid de 2017 à 2019, le tout en ayant ébloui la Ligue 2, la Ligue 1, l'Olympique lyonnais et l'équipe de France entre-temps. Joli bilan. Le voilà donc désormais dans la plus grande institution du monde, malgré des périodes troubles qui ont failli l'écarter définitivement du haut niveau. L'histoire est connue : passé par le centre de formation du Paris Saint-Germain entre 2005 et 2012, le joueur en aurait été viré à cause d'une blessure qui devait briser sa carrière. « Il détonait. Sa façon de marcher, de parler. C'était le petit du quartier qui arrivait au Camp des Loges. Il n'avait pas le petit polo Lacoste comme certains, si vous voyez ce que je veux dire. » Yves Gergaud, son premier coach au PSG

Yves Gergaud, entraîneur des U11 parisiens de l'époque, se souvient d'un gamin issu d'une famille modeste, dans un quartier d'Ecquevilly (78), livré avec les codes qui conviennent : « À son premier jour, les petits de Saint-Germain ont vu arriver au Camp des Loges un type qui ne leur ressemblait pas. Il détonait. Sa façon de marcher, de parler. C'était le petit du quartier qui arrivait au Camp des Loges. Il n'avait pas le petit polo Lacoste comme certains, si vous voyez ce que je veux dire. » Mendy bouscule. Il vient de la cité, parle fort, joue bien. Sur le terrain, le gus de 10 ans fait déjà montre des qualités visibles aujourd'hui : « Pur pied

gauche. Il faisait beaucoup de différences dans ses enchaînements techniques, dans les changements de rythme et l'explosivité, confia l'éducateur. Le talent, on l'a ou on l'a pas. Lui, il l'avait. » La génération est dorée (Kimpembe, Coman, Ongenda, Léa-Siliki, Moussa Dembélé) et Ferland Mendy est aux platines : « C'était un ambassadeur, glisse Gergaud. Il aimait bien chambrier, faire rire, provoquer gentiment ». Ça aussi, on le retrouvera plus tard.

Ferland do Brasil

Ses parents s'impliquent, sans plus. Aucune trace de la maman sur les bords du terrain le week-end, quand le papa, lui, ne loupe pas un match. Une figure observatrice, « ni conseiller, ni interférant, vers qui il fallait limite aller pour lui expliquer comment ça se passait avec son fils », et qui va disparaître avec l'innocence de Ferland. La mort du père est un point de bascule dont il ne parle jamais, et dont, en conséquence, personne ne parle tout court. Tout le contraire de l'autre épisode marquant de son passage, cette fameuse arthrite à la hanche contractée à 14 ans et rabâchée à longueur de portraits, dont il détaillait les contours au Parisien, à la veille d'un Lyon-PSG de février dernier. « Pendant trois mois, j'étais à l'hôpital Necker, plâtré. Les médecins me disaient que le foot, c'était fini pour moi, ils me parlaient même d'amputation. Ensuite, je suis allé faire une longue rééducation pendant cinq ou six mois au centre de Bullion, près de Rambouillet. À Bullion, j'ai pu enlever mon plâtre. Mais je n'ai pas marché avant longtemps. Je suis resté en chaise roulante pendant un bon moment. Puis en chariot plat. Et petit à petit, ils m'ont réappris à marcher. Pas à pas. » Ça, c'est pour le côté pile. Côté face, sans douter de sa véracité, certains remettent aujourd'hui en question l'importance de cette blessure. « Quand on va le chercher en banlieue pari-

sienne, il était trop fort, trop puissant, s'étonne encore un proche du Havre. On ne voyait pas trop où étaient ses problèmes de hanche. Ce n'est absolument pas à cause de ça qu'il s'est fait virer. » Yves Gergaud : « Il n'a jamais trop compris pourquoi on l'avait arrêté, puis pourquoi il avait pu reprendre. Pourquoi le médecin du PSG a décidé ça ? Pourquoi n'est-il pas allé voir un autre médecin ? Est-ce que le PSG croyait vraiment en lui ? »

« Quand j'étais en préformation, je n'étais pas irréprochable non plus. On ne va pas rentrer dans les détails... » Ferland Mendy himself Une rumeur, tenace, lui prête une implication dans une affaire de mœurs en compagnie de plusieurs autres jeunes, au sein même du centre de formation du PSG, qui aurait précipité son départ. Au Parisien toujours, il glissait : « Quand j'étais en préformation, je n'étais pas irréprochable non plus... J'étais un petit jeune agité. On ne va pas rentrer dans les détails... » Surtout, après son retour, Mendy s'est fait dépasser dans la hiérarchie sportive parisienne. Le petit surdoué réapprend désormais à faire des passes, et un numéro 4 dans la hiérarchie à son poste chez les jeunes du centre est loin d'être essentiel. La dégringolade oblige le joueur de 17 ans à rédiger sa lettre de démission à l'été 2012, lassé. Fin de l'aventure avec Paris.

Retour au bercail et fin de la récré

Il part alors faire ses gammes dans les Yvelines, le temps d'une valse d'un an avec le club amateur de Mantes-la-Jolie. Cyrille Cabrera, entraîneur des U19, se souvient d'un premier entretien avec un gamin « un peu désœuvré, voire même déçu de revenir à ce niveau ». Une déception logique, si l'on s'en tient au simple

football. En signant là-bas, Mendy croit enter- rer ses rêves de carrière professionnelle choyés durant sept années au centre de formation parisien. Alors même qu'au PSG, on remarquait sa façon de s'habiller ou de parler, il se fond parfaitement dans le décor dans son nouvel environnement. « Il n'avait pas l'accent ou le phrasé d'un mec de quartier », estime le dirigeant. Comme pour marquer, définitivement, le passage d'un monde à l'autre, où les perceptions, mais surtout les perspectives, ne sont plus les mêmes.

Être un peu paumé dans sa vie ne l'empêche pourtant pas — bien que logiquement à cet échelon — de surpasser à nouveau tout le monde une fois les pieds posés sur le pré. Cabrera raconte : « On allait jouer Soissons, un concurrent à la descente. Ferland jouait arrière gauche avec nous, mais on était vraiment dans une mauvaise posture. Robert Mendy (aucun lien de parenté, N.D.L.R.), qui était entraîneur de la réserve, me conseille : "C'est lui le patron, ça se voit. Mets-le au milieu." » Résultat ? « Passe dé' et but. Il a fini la saison au milieu, évidemment. Robert m'a chambrié pendant des années avec ça... »

« J'ai joué avec Lemar, Kanté, Sidibé et Kalidou Koulibaly. Les cracks, je les repère tout de suite. Ferland c'était sûr. » Mathieu Duhamel, amoureux. Saison à l'issue de laquelle la formation se maintient en DH. C'est un pitch Disney : l'histoire heureuse du petit Mendy et de son talent perdu pour le foot, déboulés par miracle dans un tout aussi petit club des Yvelines à une période sportivement délicate. Même s'il n'a rien à faire là-bas. Il le sait, le FC Mantois le sait, tout le monde le sait. « On avait conscience qu'on n'allait pas le garder, avoue le coach. Sa vision du jeu était rare pour un club comme le nôtre, il avait tout d'un grand, même le caractère. Mais pour lui, ça a été un moyen de retrouver ses racines puis un tremplin. » Voilà ce que retient Cabrera d'un joueur pas comme les autres, qui n'a finalement passé que quelques mois dans son club. Une saison clé pour tout le monde, où Ferland reprend sa carrière en main, siffle la fin de la récré et s'en va conquérir Le Havre. Quand je pense à Ferland...

Une bromance nommée Dylan

Le Figaro titre : « Un important trafic de cocaïne démantelé entre Le Havre et Fort-de-



France». Pour la police judiciaire, ce mardi 21 novembre 2013 est un jour à marquer d'une pierre blanche. Plus de 500kg de drogue retrouvés planqués dans des conteneurs, et une vingtaine de suspects en garde à vue : c'est un vrai coup de maître, avec commanditaires, fournisseurs, passeurs, financiers et blanchisseurs en prime. La totale. Mais hasard sur l'échelle des informations, cet impressionnant coup de filet éclipse dans la presse le vrai braquage du jour : au terme d'une journée de détection où il a volé la vedette à tout le monde, Ferland Mendy signe libre avec la CFA du HAC. Le cerveau de l'opération ? Johann Louvel, directeur du centre de formation du club. « Il nous avait directement tapé dans l'œil, se souvient ce dernier. Il transpirait beaucoup de fraîcheur, il avait toujours le sourire aux lèvres. Je crois qu'il se sentait presque miraculé après qu'on lui a dit qu'il était condamné pour le foot à haut niveau. Alors quand on lui propose de nous rejoindre dans un club pro, vous imaginez... C'était inespéré pour lui, exceptionnel. Une victoire forte, symbolique. » Reste à évacuer la problématique de la hanche, réglée par des « examens approfondis » et un feu vert du doc de l'époque. Il peut jouer, c'est tout ce qui compte.

L'intégration se fait à la Ferland : deux vannes pour se faire une place dans le vestiaire, trois débordements sur l'aile gauche pour s'en faire une sur le pré. Surtout, il rencontre Dylan Louisserie. « On s'est tout de suite bien entendus, explique ce dernier, qui cartonne actuellement à Niort. On a commencé à manger ensemble, nos déménagements sont tombés en même temps, on s'est aidés. On habitait d'abord à 500 mètres l'un de l'autre, puis on a de nouveau déménagé, et cette fois on était dans le même immeuble. Lui au 6e étage, moi au 4e. J'avais son double de clés, lui le mien. On allait en

voiture ensemble à l'entraînement, on faisait les ateliers de passes à deux, il était toujours chez moi ou moi chez lui. On se séparait juste pour dormir. »

Comme d'habitude, il survole pendant un an le Championnat de France amateur 2, régulièrement surveillé par Erick Mombaerts à la Cavée verte, enceinte de l'équipe première de 1918 à 1970 avant d'être stade de la réserve et QG du centre de formation. Puis, le 28 décembre 2014, Mombaerts est débarqué, remplacé à la surprise générale par un Thierry Goudet qui sort de six ans à la tête d'un bartabac à Laval. « J'ai vite pensé que Ferland pouvait être la doublure de Jérôme Mombri, remet-il. Il avait déjà les attitudes et les réflexes d'un futur grand, des qualités évidentes de vitesse et de technique. » La première titularisation avec les pros survient vite : le 24 avril 2015 face à Sochaux (victoire 1-0, but de Mickaël Le Bihan dans le temps additionnel), en remplacement d'un Mombri blessé. Mais Ferland est jeune, fou, agité. Il redescend le plus souvent en réserve pour jouer le week-end, ce qui le frustre, et son coéquipier Harrison Manzala souligne aujourd'hui son principal défaut : « À l'époque, ce n'était pas trop un bosseur. Il avait les qualités naturelles qui lui permettaient de ne pas être toujours à 100%. » Version ainsi résumée par Johann Louvel : « Quand je parlais de sa fraîcheur, c'est sa qualité, certes, mais c'est aussi son défaut : Ferland était dispersé. »

Voilà venue l'heure de polir le diamant, de tailler dans la pierre. « Le gros du travail a été de le canaliser tactiquement à son poste, parce que ça partait dans tous les sens, poursuit Louvel. Mais c'était lié à cette envie de goûter au football après en avoir été privé.

« Je ne lui ai jamais fait de cadeau. Il savait très bien que quand je l'appelais en fin de

séance, la plupart du temps, il allait se faire allumer. » Johann Louvel, son formateur au HAC

Il en faisait trop, et ça le desservait : Ferland, c'est un crochet pied gauche, puis il revient sur son pied droit alors qu'il peut centrer, pour finalement repartir pied gauche et dribbler. C'est son talon d'Achille, et ça passera moins au Real. » Il y a la carotte (l'équipe première), et le bâton (Louvel) qui ne le lâche pas. Alors que Grégoire Puel évoque un gamin qui « ne se faisait pas mal facilement » et « qu'il fallait pousser pour aller à la salle », Mathieu Duhamel l'excuse presque : « C'est normal qu'on doive le piquer, c'était trop facile pour lui. Je l'appelais "mon petit soldat", j'aimais bien ce gamin. Un bon gars. » Il se fait rentrer dedans, durement, méchamment. « Qu'il m'aime ou qu'il ne m'aime pas, ce n'était pas mon problème, explique Louvel. Je ne lui ai jamais fait de cadeau. Il savait très bien que quand je l'appelais en fin de séance, la plupart du temps, il allait se faire allumer. » C'est le lot des lumières : il faut en connaître l'interrupteur pour les faire marcher.

Gros calibre et fait divers

Postulat de base : Louisserie et Mendy étaient toujours ensemble. Ce sont eux qui le disent. Mais l'étaient-ils le lundi 16 mai 2016 ? Ce jour-là, à 6h30 du matin, un coup de feu est tiré sur la boîte de nuit-chicha L'Éclipse, rue d'Iéna au Havre. Le coupable, équipé d'un gros calibre type fusil ou carabine, a tiré depuis la fenêtre d'une voiture où siégeaient deux autres individus, vraisemblablement recalés par le vigile de la discothèque « en raison de leur état d'ivresse » quelques minutes plus tôt. Dans sa fuite, la voiture a un accident, blessant le conducteur d'une autre. Le lendemain, Paris-Normandie écrit ceci dans ses colonnes : « Après enquête, les policiers sont remontés à trois jeunes hommes qui ont été placés en garde à vue. Selon nos informations, parmi eux : deux joueurs de football du Havre Athletic Club (HAC) tous deux âgés de 21 ans. »

La laborieuse série de jongles de Ferland Mendy

Dans la foulée, Dylan Louisserie (21 ans) est placé par le parquet sous statut de « témoin assisté » qui précise, embêté : « C'est une situation hybride. Étant dans la voiture, il est dans la co-action. » Le tireur, lui, est mis en examen pour « dégradation par moyen dangereux » et « blessure involontaire ». Mais il y a



un hic : la police ne parvient pas à coincer le troisième passager, supposé autre joueur du HAC. Il a été mis hors de cause par les deux premiers gardés à vue, et le parquet trouve ça étrange : « On peut se poser la question de savoir si l'un ou l'autre dit certaines choses pour couvrir certaines personnes. » Trois ans plus tard, Louiserre livre sa version des faits : « Paris-Normandie a écrit n'importe quoi. Mais quelqu'un nous avait vus nous embrouiller avec le videur d'une autre boîte, et a dû nous dénoncer. Ferland et moi, on n'était même pas dans cette voiture, on était dans mon appart' en train de jouer aux jeux vidéo. J'ai été entendu par la police parce que c'était ma voiture, que j'avais prêté à un pote, qui l'avait prêté à un autre gars de son quartier. J'y peux rien, moi ! » Effectivement, il n'y peut rien.

Aux yeux du HAC, la relation Louiserre-Mendy est toxique, et l'épisode de la chicha, qui survient l'été suivant, est la goutte de trop. Bob Bradley les convoque tour à tour, leur montre la porte, et leur commande un billet de train Le Touquet-Le Havre pour le lendemain midi. Semblant de réaction. « On se marrait, rappelle Louiserre. Sur le coup, on a essayé de se défendre en disant que ce n'était pas nous. Mais pour le coup, ça m'a vraiment fait arrêter de fumer. Je me suis dit que si c'était une chicha qui m'empêchait d'être pro, c'était bête. » « Le Touquet, c'est ce qui nous a fait prendre conscience qu'on avait peut-être trop de confiance en nous. On se sentait intouchables. » Dylan Louiserre

En rentrant, une discussion est organisée dans l'appartement de Mendy, à quatre. Dans ce chez-soi d'adolescent, une seule chose importe : la taille de la TV. Pour l'occasion, ils ont allumé une bougie sur la table basse, seul élément de décoration apprécié par Ferland. C'est lui qui prend la parole : « On a fait notre première grosse connerie, il faut que ce soit la dernière. Viens Dylan, on se remet à jour au foot sérieusement ! » Louiserre acquiesce, leurs discussions sérieuses sont assez rares pour que le moment soit solennel. « Ce soir-là, on s'est dit nos vérités. Le Touquet, c'est ce qui nous a fait prendre conscience qu'on avait peut-être trop de confiance en nous, on chambrait tout le monde en permanence. On se sentait intouchables. » Issam Chebake et ses nouvelles chaussures s'en souviennent encore. « (Bob) Bradley voulait m'éloigner, me sortir de la ville, juge Louiserre. Alors le prêt à

Avranches ? Oui, je pense que c'était une punition. » Antidote trouvé au poison, retour aux affaires.

Que la famille

Pour comprendre Ferland Mendy - vaste affaire -, son succès à Lyon, son arrivée en équipe de France en novembre 2018, sans jamais être passé par aucune équipe nationale de jeunes, il faut comprendre son rapport à l'autorité et, par capillarité, à la famille. À Mantes et au Havre, son oncle le suivait comme une ombre, et c'est avec lui que les dirigeants des clubs prenaient rendez-vous lorsqu'il fallait parler d'une bévue. Les femmes présentes sur la photo de sa signature au Real, Harrison Manzala en est persuadé, sont les mêmes que celles qui étaient déjà autour de la main courante de la Cavée verte. Et Marc Gomis, son cousin, racontait au Parisien que « sa détermination, c'est aussi pour rendre hommage à son père ». La tâche était double : faire perdurer un nom de famille, mais aussi se faire un prénom. Car il faut dire qu'au Havre et en équipe de France, Mendy est plutôt mal choisi : c'est déjà pris. « Je l'appelais Benjamin Mendy alors que je le connaissais depuis trois jours, parce qu'il était déjà aussi fort que lui, se marre Mathieu Duhamel, autrement méconnu pour avoir été coéquipier de Raphaël Guerreiro, Thomas Lemar, N'Golo Kanté, Djibril Sidibé et Kalidou Koulibaly. Les cracks, je les repère tout de suite. Ferland c'était sûr, il était déjà trop facile. » Latéral, offensif, gaucher... « Au Havre, quand les gens disaient Mendy, ils voyaient Benjamin, pas Ferland. Et maintenant, il est devant. » Yves Gergaud

Parti apprendre de Jérémy Morel à l'OM, Benjamin a un successeur tout trouvé, quitte à agacer l'heureux élu. Yves Gergaud, son pre-

mier coach au PSG : « Un jour, on discute au Havre, puisque j'avais été embauché à la cellule de recrutement. Je lui dis : "Tu te rappelles en benjamin ? - M'appelle pas Benjamin ! - Mais non, benjamin, la catégorie... - Ah okay, parce que les gens ici m'appellent 'Benjamin'." Il a fallu qu'il se fasse son prénom, aussi. Parce qu'au Havre, quand les gens disaient Mendy, ils voyaient Benjamin, pas Ferland. Et maintenant il est devant. » Il paraît même qu'à son départ du club pour Lyon, contre cinq millions, Grégoire Puel l'a de suite récupéré pour une bouchée de pain sur Mon Petit Gazon.

Grégoire Puel : « J'ai été un bouc émissaire, mais ça m'a aidé à grandir »

Depuis ? Pas de dérapage, pas un seul. Il semblerait que le fuyard soit rentré dans le rang. À moins qu'il ne se cache, à moins qu'on ne le cache, à moins que d'autres aient pris pour lui. Transféré au Real après deux ans seulement dans le Rhône, il flotte autour de lui l'impression ténue que la maladresse est affleurante, faute de cadre. Elle est là, quelque part, tapie dans l'ombre. Le 12 juin dernier, il signait à Madrid. Le 22, il likait le message d'un socio madrilène sur Twitter demandant à ce que Lucas Vázquez dégage. Réponse : « Je n'avais pas compris le sens du tweet, je vais rapidement apprendre l'espagnol pour que cela n'arrive plus. HALA MADRID !! » Juste maladroit, Ferland ? Dylan Louiserre semble en douter : « Cela fait des années que je ne l'appelle plus Ferland. Pour moi, c'est Lanfer. Parce que quand il se met à se foutre de la gueule de quelqu'un, c'est l'enfer pour lui. Je déteste qu'on dise qu'il est méchant, il rigole juste de tout le monde, tout le temps. Il faut comprendre que Lanfer, c'est comme un petit démon. » Par Théo Denmat et Arthur Stroebele





Compétition Africaine : Les rouges de Herèmakono ont fait un grand pas vers la qualification pour le tour de cadrage de la coupe CAF

En déplacement au Togo pour son premier match de la saison sur le plan continental, le Djoliba AC est revenu avec les trois points. Exempté au premier tour, les rouges de Bamako ont effectué leur entrée en lice en coupe

CAF ce samedi 14 septembre à Lomé face au Maranatha FC. Cette rencontre comptait pour les phases aller du deuxième tour éliminatoire de la coupe de la confédération africaine. Pour sa première prestation de la saison dans la compétition africaine, le désormais unique

représentant malien a fait respecter son rang de favoris sur la pelouse de l'adversaire en s'imposant par le score de 1-2.

Les hommes de Kouadjo George peuvent maintenant préparer le match retour à Bamako avec plus de sérénité même si un match de football n'est jamais fini qu'après le coup de sifflet final.

Il faut rappeler que les 16 qualifiés de ce tour affronteront en barrage les 16 éliminés de la Ligue des champions et les victorieux rejoindront la phase des poules.

■ Saïdou Guindon



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous ne serez plus sous pression comme vous l'aurez été. Enfin libéré d'un certain nombre de contraintes, vous pourrez progresser comme vous l'entendrez sans avoir quelqu'un en permanence sur votre dos pour vérifier la qualité de votre travail.

Vous reverrez votre échelle de valeurs. Plus terre-à-terre, Uranus en Taureau vous invitera à repenser votre rapport à l'argent. Sans vous détacher du matériel, vous y accorderez moins d'importance. Vous envisagerez votre avenir financier sereinement.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Au contact de Pluton et de Saturne, votre volonté comme votre ambition seront renforcées. Vos projets avanceront et si vous faites des propositions, elles seront accueillies favorablement. Vous pourriez aussi accéder à un poste beaucoup plus valorisant.

Vous passerez à la vitesse supérieure en cumulant des bénéfices. Votre projet lancé sur la pointe des pieds connaîtra un succès inespéré, avec un enjeu financier important à la clef. Tablez aussi sur un placement judicieux dont vous tirerez profit.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Une nouvelle tâche démarre. Elle est vécue avec facilité. Un collègue peut vous assister et vous aider à avancer. L'arrivée de la complicité vous apporte un encouragement. La journée apporte une satisfaction à travailler. Vous sentez une reconnaissance.

Le climat reste aux dépenses. Elles ont un lien avec une sortie. Pour séduire, vous pouvez faire du shopping. L'inquiétude liée aux finances disparaît. Vous vivez avec sérénité votre relation à l'argent en payant les factures et en vous faisant aussi plaisir.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les fortes dissonances de Jupiter pourront provoquer une baisse d'activité, engendrer une période de chômage, ou une mise en cause de la qualité de votre travail... Dans tous les cas, vous devrez garder votre sang-froid et défendre votre bifteck !

À cause d'un avis à tiers détenteur, d'une saisie administrative, ou d'un courrier en provenance d'un huissier, vous ne disposerez pas de la totalité de vos biens ou de vos revenus, un peu comme si tout était bloqué ou en attente !



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aurez les moyens de sortir d'une impasse. Une tendance jouera en votre faveur montrant une aide qui vous sera salutaire. Il sera dans votre intérêt, sans trop forcer, de créer des contacts, de solliciter des entretiens pour trouver un arrangement.

Grâce à l'expertise généreuse de vos planètes, vos rentes d'argent seront stables, ce qui devrait vous permettre de faire tourner votre budget sans difficultés. Quant à Mars, il vous conseillera sur des placements à privilégier. Faites-lui confiance.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous aurez du pain sur la planche. Votre activité tournera au ralenti et il vous faudra trouver une solution pour accélérer la cadence. S'il y a des contraintes, vous parviendrez à tirer votre épingle du jeu et évoluer en fonction des événements.

Vous serez pressé et impatient d'obtenir rapidement des euros, des résultats financiers intéressants. À part si vous travaillez à votre compte, auquel cas, vous aurez des idées pour augmenter vos ventes, mais ne récolterez pas tout de suite de l'argent.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Une nouvelle affaire pourrait vous être proposée. Elle peut avoir un lien avec un poste commercial. Du changement arrive et il vous apporte une satisfaction longtemps attendue. Vous démarrez une nouvelle orientation. Elle fait appel à vos compétences.

Vos finances sont rassurantes suite à une bonne nouvelle professionnelle. Des moments de sérénité vous accompagnent. Malgré les dépenses, vous continuez de rester optimiste à propos de l'argent. Continuez de gérer la trésorerie avec prudence et tout ira bien.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les avantages liés à votre activité professionnelle seront nombreux. Ils donneront à votre carrière une meilleure assise. Vous minimiserez les problèmes et les difficultés que vous rencontrerez en chemin. Le rythme de cette journée sera assez soutenu...

Des personnages de votre entourage professionnel ou privé multiplieront les conseils à votre égard... Mise le paquet sur ce cheval, achetez ces actions ou placez une partie de vos économies en bourse... Aujourd'hui, vous ne suivrez aucune de ces recommandations !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Dopé par la puissance de Jupiter dans votre signe, vous tâcherez de vous placer en avant afin que l'on remarque vos talents. Ce qui sera retenu par certains sera votre faculté à vous mettre sur le devant de la scène, sans tenir compte de vos collaborateurs.

Vous retrouverez votre flair pour dégoter de bonnes affaires. Vous serez aussi très réactif pour qu'elles ne vous passent pas sous le nez. Vous passerez du temps pour suivre le déroulement de toutes ces opérations, et il vous rapportera de l'argent.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre journée s'annoncera laborieuse, avec la nécessité de vous concentrer sur un nombre d'aspects techniques et beaucoup de détails. Mais le jeu en vaudra la chandelle, puisque vous y gagnerez en crédit auprès de personnes influentes dans votre activité.

Avec Saturne, vous devrez appliquer un plan de rigueur. Les consignes seront claires et vous devrez ajuster vos dépenses à vos revenus, examiner de près toutes vos factures et si vous vivez en famille, demander à chacun de respecter les limites du budget.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous travaillez bien et recevez enfin la récompense. Les rapports avec la hiérarchie sont bons. La journée est favorable à négocier un contrat. Évoquez les revenus avec un de vos chefs. Proposez vos prétentions, on vous écoute. Mais la réponse sera longue.

Les dépenses continuent d'être importantes. Elles couvrent surtout les charges. Vous calculez au plus près les frais actuels. Des dépenses sont peu élevées, mais elles sont nombreuses. Une meilleure gestion est recommandée. Elle vous évitera un déséquilibre.



Poisson (19 février - 21 mars)

Si vous travaillez avec votre partenaire, vous ne pourrez pas vous empêcher aujourd'hui de vous prendre la tête sur votre lieu de travail. Cela aura un effet déplorable sur vos collègues et sur les clients. Votre attitude sera peu commerciale...

En ce milieu de mois, vos finances commenceront à faire la grimace. En regardant votre liste de courses et en faisant vos comptes, vous vous apercevrez que vous ne pourrez pas tout acheter. Du coup, par dépit, mais aussi par colère, vous resterez chez vous.

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous